



Bienvenue

à LUCINGES



P 4

La salle
communale

P 7

Hommage à
Michel Butor

P 43-52

DOSSIER
environnement

Histoire

de l'église Saint Etienne et de ses cloches

En regardant depuis quatorze communes (limitrophes ou non) en direction des Voirons, on remarque la silhouette du clocher de Lucinges. Ce clocher est la partie la plus ancienne de l'église. En effet, sur sa base, on peut contempler les armes de la famille Faucigny-Lucinge combinées avec celles des seigneurs des Allymes qui ont déserté la Savoie en 1602. La base de la tour-clocher date donc au plus tard du XVI^e siècle. Il est possible qu'elle soit le seul vestige du château de Lucinges. Cependant on apprend que l'ancien édifice qui datait de 1733-1734 était construit sur les fossés dudit château. Le terrain instable et le poids des ans l'avaient fragilisé, ce qui obligea les paroissiens à le reconstruire entre 1898 et 1900. L'église a alors été déplacée de l'autre côté du clocher afin de dégager une place marquant l'emplacement de l'ancien château de Lucinges. Lors de ces travaux, la flèche du clocher faite en 1736 a été rénovée. Opération renouvelée en 1987. Il y a deux ans, c'est la nef qui a eu droit à une seconde jeunesse. Dans le style néogothique, elle a vu ses lustres retravaillés, la tribune supprimée et un tout nouveau mobilier arriver, avec une pointe de modernisme, mais qui s'intègre bien dans le lieu de culte paroissial.

Le clocher supporte deux cloches. La plus grande pèse 1'025 kilos. Elle est dédiée à saint Etienne, patron de la paroisse et saint François de Sales. Elle sonne le *mi bémol*. Elle a eu pour parrain le révérend Briffod alors curé de Savigny et pour marraine Marie

Besson, femme d'Antoine Briffod, le syndic (maire) en fonction. La plus petite des deux cloches pèse 504 kilos. Elle est dédiée à la Vierge et à saint Joseph. Elle sonne un *sol*. Elle a eu pour parrain le Rd François Briffod, prêtre à Thonon et pour marraine Marie Huissoud, femme du vice-syndic (maire-adjoint) en fonction, Jean-François Briffod.

Fondues en 1848 par Claude Paccard à Quintal, les deux cloches remplacèrent deux cloches plus anciennes : la plus grosse du nom de « Vierge Marie Immaculée », fondue en 1768 pesait 500 kilos ; la plus petite, datée de 1774, faisait 340 kilos. Il est fort possible que le bronze de ces cloches provenait d'autres cloches, mais ces dernières ne semblaient pas être de la commune. Car une date est associée à l'historique campanaire : 1444. C'est à cette date que la paroisse de Fillinges, à quelques kilomètres, est érigée.

En 1794, les deux cloches du XVIII^e siècle sont cachées avant que le « proconsul » révolutionnaire en poste à Chambéry, Antoine Louis Albitte, ne donne l'ordre de raser les clochers et de fondre les cloches. Enterrées dans le bois de Lachaud, à l'écart du village, elles regagneront leur perchoir une fois le Concordat instauré.

Lors de la dernière refonte, en 1848, du bronze complémentaire est apporté afin que les cloches doublent en poids. Ce bronze provient de cloches cassées à Bonneville (ville où les cloches devaient être amenées pour être détruites). Si bien que lorsqu'un son de cloche est émis à Lucinges, il est possible d'entendre les cloches oubliées d'une multitude de paroisses.

Antoine Cordoba, Nangy

Article reproduit avec l'aimable permission de l'auteur.

Voir aussi <https://cloches74.com/2014/07/05/lucinges-eglise/> et sur YouTube, <https://youtu.be/0OwfYDflqWU>.



Sommaire

- P3 MOT DU MAIRE
- P4 SALLE COMMUNALE
- P5 LE RÉSEAU DE CHALEUR BIOMASSE
- P6 MANOIR DES LIVRES
- P7 HOMMAGE À MICHEL BUTOR
- P8 L'ESCAPADE PREND SON ENVOL
- P9 LES PRINCIPALES DÉCISIONS
- P10-11 TRAVAUX
- P12-14 FINANCES
- P15 URBANISME
- P16-17 BIBLIOTHÈQUE
- P18-19 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- P20 LE PERSONNEL
- P21 LUCINGES N'FÊTA
- P22 ÉTAT CIVIL
- P23 JEAN CHARRIÈRE - HOMMAGE
- P24 LA BOULANGERIE - BRÈVES -
- P24-25 INFOS ADMINISTRATIVES ET PRATIQUES
- P26 CCAS
- P27 ÉLAGAGE
- P28 À L'ÉCOLE DES CITOYENS
- P29-42 LES ASSOCIATIONS
- P43-52 DOSSIER ENVIRONNEMENT
- P53 CONCOURS MAISONS FLEURIES
- P54-55 LES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DE LUCINGES

Bien vivre à Lucinges
Journal municipal édité par la commune de Lucinges
90 place de l'Église - 74380 Lucinges
Parution janvier 2017

Directeur de la publication :
Le maire, Jean-Luc Soulat

Directeurs délégués :
Pascal Diethelm - Jean-Paul Lemmo

Photos et illustrations :
Associations - Mairie - shutterstock.com

Impression :
Uberty Jourdan - Bonneville -
Encre végétale et papier PEFC

Conception : Adeline Chiron
Brochure déposée à l'ISSBN courant 2017



Mot du maire

2016 restera dans les annales une année intense, au cours de laquelle vos élus n'ont pas ménagé ni leur temps, ni leur peine pour faire avancer les nombreux projets de la municipalité.

Il y a deux décennies, Lucinges avait une particularité : on y habitait presque partout sur son territoire, sauf au centre ! Cela n'est plus tout à fait vrai depuis l'édification en 2009 de la Maison de Louise, qui abrite la boulangerie, le salon de coiffure ainsi que 11 logements. Ce sera encore moins en 2019 lorsque seront livrés les deux bâtiments, comportant 28 logements, qui se réaliseront sur le tènement composé de l'ancienne Escapade, de la maison Mathevet et de la maison Reynolds. Conformément aux engagements conclus entre la commune et le promoteur immobilier, quatre logements seront réservés à un bailleur social, renforçant ainsi notre offre de logements aidés, qui nous font si souvent défaut.

Une surface commerciale de 110 m² reviendra à la commune et permettra une relocalisation du bar tabac presse à son emplacement d'origine, dans des lieux plus appropriés à son fonctionnement. Une autre surface de 120 m² sera aussi attribuée à la commune, dont nous déciderons de l'affectation au cours de l'année 2017.

Nous avons travaillé à la réalisation de notre future salle communale, dont l'esquisse orne la couverture de ce bulletin (plus d'informations en page 4).

L'élaboration du projet de maison du livre d'artiste a demandé beaucoup de temps et de travail. Nous pouvons nous réjouir de l'accord qui a été trouvé avec la communauté d'agglomération : cet accord permettra la poursuite de ce projet, auquel Michel Butor tenait tant, avec en particulier la rénovation du château, ce bâtiment emblématique de notre village, tout en préservant les finances communales.

Une grande partie de ce bulletin est consacrée à l'environnement, décliné en trois grands thèmes : l'eau, la terre et le feu. Nous apprécions tous la qualité de vie qui règne dans notre commune et il est donc normal que nous consacrons une attention toute particu-

lière à son environnement ; c'est aussi notre devoir envers les générations futures de le protéger. Dans cet esprit, nous avons travaillé sur un projet de réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois pour les bâtiments du centre du village. Sa réalisation permettra de garantir une sécurité énergétique pour les années à venir tout en valorisant nos ressources naturelles.

L'environnement sera aussi au cœur de nos préoccupations lors de la révision générale de notre Plan local d'urbanisme (PLU). Entre maîtrise de notre développement démographique, préservation des espaces naturels et agricoles et prise en compte de la dimension énergétique, ce document devra trouver un équilibre. L'exercice est délicat mais nous le devons aussi aux générations nouvelles et futures.

La nouvelle génération ne manque d'ailleurs pas de répondre à l'appel lorsqu'on lui donne la possibilité de s'exprimer. En décembre 2014, le premier conseil municipal des jeunes a vu le jour et a travaillé avec beaucoup de dynamisme et de constance. Le point d'orgue de leur mandat a été la réalisation du *pump-track* dont l'inauguration, le 20 mai 2016, fut un grand moment de convivialité.

A propos de convivialité, terme particulièrement approprié pour notre village, je souhaite saluer l'engagement des responsables de nos associations, qui organisent régulièrement des événements festifs, culturels et environnementaux, et qui permettent aux habitants de se retrouver et tisser du lien social. Lien social qu'aucun réseau sur Internet ne saurait remplacer !

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes de Lucinges qui nous ont quittés en 2016 et j'exprime ma sympathie à leurs proches. J'adresse tous mes vœux de bonheur et de longue vie aux enfants Lucingeois nés cette même année.

Pour terminer, je me permets de vous rappeler que 2017 est une année électorale et que notre Marianne nationale aura besoin de vous les dimanches 23 avril et 7 mai ainsi que les dimanches 11 et 18 juin - on lui doit bien cela. Et je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Le maire,

Jean-Luc Soulat



« J'ai besoin de vous »



PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Élections présidentielles

1^{er} tour :
dimanche 23 avril

2^{ème} tour :
dimanche 7 mai

Élections législatives

1^{er} tour :
dimanche 4 juin

2^{ème} tour :
dimanche 18 juin



Salle communale

Comme annoncé lors de notre dernière parution, l'année 2016 aura été une année de choix pour notre projet de salle communale.

En décembre 2015, le conseil municipal a lancé un concours d'architecte afin de répondre au programme défini antérieurement.

La première étape de ce concours aura été de choisir trois équipes de maîtrise d'œuvre parmi les 80 candidatures parvenues dans les délais. Le cabinet Boidevaix Architecte à Alex, le cabinet De Jong à Annecy et le bureau AER à Annecy ont été retenus et ont remis leur projet pour le mois de mai.

Le 18 mai, le jury a retenu le projet présenté par l'équipe AER dont vous pouvez admirer les esquisses. Le jury a particulièrement apprécié le parti pris architectural faisant référence à des bâtiments agricoles, la simplicité minimaliste et le choix des matériaux. La placette extérieure de 280 m² fait partie des points forts de cet équipement, qui comprendra une salle principale de 220 m², un espace scénique de 60 m² environ, une salle associative de 60 m², un espace ran-

gement, des loges, une cuisine et un grand hall d'accueil.

On peut envisager un début des travaux en septembre 2017 pour une livraison à l'automne 2018.

Nul doute que les Lucingeois sauront s'approprier cet équipement avec autant d'enthousiasme qu'ils l'ont fait pour l'ancienne salle devenue vétuste, mais dont les souvenirs de fêtes et repas restent dans les esprits.



Le réseau de chaleur biomasse pour le cœur du village

UN PROJET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYEN

La planète se réchauffe, c'est un fait. Et nos petits enfants risquent de connaître des températures moyennes en hausse de 3 à 6°C d'ici la fin du siècle.

La plupart des pays prennent enfin conscience du problème et agissent en conséquence. Il faut impérativement diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Des accords ont été pris en ce sens par de nombreux gouvernements (Kyoto, Grenelle, COP21). Ces textes fixent des objectifs précis à court et moyen termes. Dans cette lignée, Annemasse Agglo a pour objectif de diminuer ces gaz de 19% d'ici 3 ans et de 56% d'ici 2050.

A Lucinges, les chaufferies de la mairie (35 ans) et de l'école (49 ans) sont obsolètes et doivent être remplacées. Notre nouvelle salle communale et le Manoir du livre d'artiste nécessiteront également de nouvelles chaufferies.

Nous projetons donc de réaliser une chaufferie bois située dans une partie de l'ancienne salle communale et de relier par un réseau de chaleur l'ensemble des bâtiments communaux. Nous connecterons également gratuitement les privés qui le désirent ainsi que les immeubles se trouvant à 15-20 mètres maximum du tracé du réseau.

Point très important, l'énergie de ce réseau sera issue de notre région toute proche. En effet, le bois de nos forêts est une source d'énergie abondante et renouvelable.

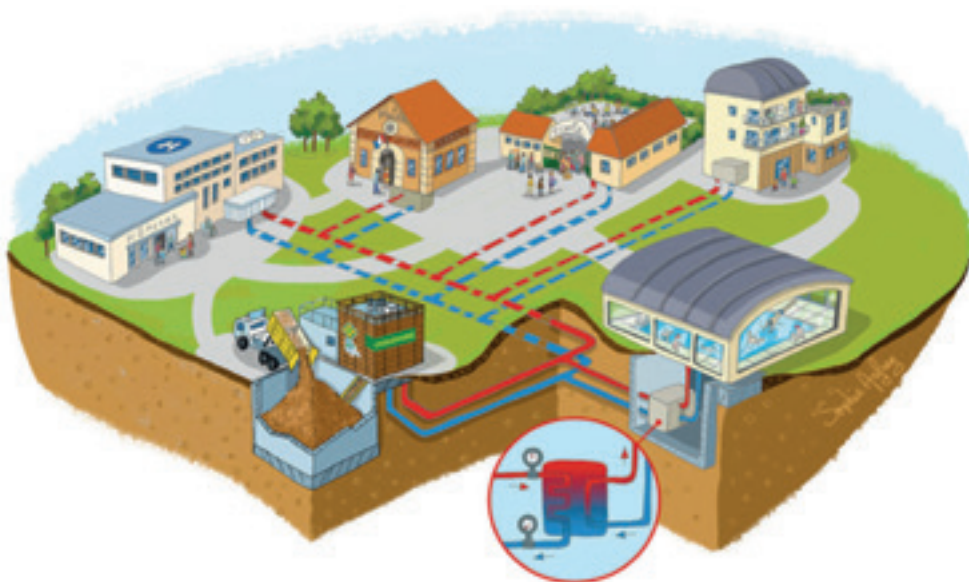


Schéma de fonctionnement – la chaufferie bois produit de l'eau chaude à 85-90°C. Celle-ci est envoyée par un tuyau sous la chaussée aux différents bâtiments. Un échange de chaleur a lieu au niveau de ceux-ci. L'eau refroidit (50-60°C) repart ensuite vers la chaufferie.

Les simulations que nous avons faites montrent :

- ➔ -80% d'émission de gaz à effet de serre pour tous les bâtiments reliés
- ➔ 200 à 250 tonnes de CO2 fossiles évitées
- ➔ un prix de l'énergie faible et stable sur 20 ans, et peu influencé par les variations du prix des énergies fossiles
- ➔ 70% minimum de nos factures injectées dans l'économie locale (contre 8% pour le fioul)
- ➔ moins d'émission de polluants que l'ensemble des chaudières qu'elle va remplacer

On pourrait avoir certaines craintes vis-à-vis du fonctionnement quotidien. Quid en cas de pannes ? Nous ferons donc appel à un professionnel (délégataire) via un marché de délégation de service public (DSP) pour la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation avec un objectif de mise en route pour le premier semestre 2018.

Ce projet de production d'énergie renouvelable se veut aussi citoyen car il ouvrira majoritairement son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et des Lucingeois (information d'ici juin 2017).

Manoir des livres

En 2007, la commune de Lucinges a fait l'acquisition d'une propriété dite « le château » au centre du village. Depuis 2009, la commune a entrepris une démarche de valorisation et conservation de livres d'artiste, principalement axée sur Michel Butor. Chaque année, des expositions ont été organisées en juin et juillet dans les murs du château. *Un Salon du livre d'artiste et de la petite édition* est également organisé sur un week-end en octobre. Les deux premières éditions ont eu lieu en 2009 et 2010 pour passer ensuite sur un rythme biennal (2012, 2014 et 2016 - les deux dernières éditions de cet événement ont été placées sous la responsabilité de l'association Livre d'artiste 74 Michel Butor). Au cours de ces années, la commune s'est constitué un fonds de livres d'artiste (environ 700 œuvres) soit sous forme d'acquisition, dont une grande partie subventionnée par la Fondation Crédit Agricole, soit sous forme de dons, essentiellement de Michel Butor lui-même.



En 2014, il est apparu assez clairement que si ce projet rayonnait bien au-delà des limites de la commune, les ressources financières nécessaires à sa bonne exécution excédaient aussi largement nos capacités de financement. Le 5 novembre 2014, le conseil municipal décidait de suspendre son développement et mandatait le maire afin de réunir les différents partenaires potentiels (État, Région, Département, Communauté d'agglomération) afin de trouver une solution quant au devenir de ce projet tant au niveau de l'investissement que de son fonctionnement.

Plusieurs réunions se sont tenues à la mairie, **de décembre 2014 à mars 2016**. Elles aboutirent à un accord avec Annemasse Agglo : le 27 avril 2016, le conseil communautaire déclarait le projet

d'intérêt communautaire, sous la dénomination de « bibliothèque patrimoniale Michel Butor », avec comme objectif de favoriser l'accès du grand public au patrimoine vivant et à la création contemporaine, à partir du fonds Butor sur la commune de Lucinges. D'ici au 1^{er} janvier 2019, date prévue de l'entrée en activité de la bibliothèque patrimoniale dans le château (le futur *Manoir des livres*), la commune s'engage à rénover celui-ci en sollicitant de nouveaux partenaires afin de compléter le financement.

Ainsi, **au 1^{er} janvier 2019**, le château ainsi que la bibliothèque seront mis à disposition d'Annemasse Agglo qui prendra en charge leur fonctionnement.

Dans le cadre du transfert de compétence, seules les charges liées à la bibliothèque, environ 60.000 euros par année, seront transférées.

Le projet pour l'aménagement du château a été dévoilé le 15 octobre 2016 dernier lors de l'hommage à Michel Butor. Vous pouvez découvrir ici quelques maquettes réalisées par l'architecte Guy Desgrandchamps.



Hommage à Michel Butor

Michel Butor nous a quittés le 24 août 2016, après une courte maladie, alors que les préparatifs pour célébrer son 90^{ème} anniversaire battaient leur plein, le carton d'invitation étant déjà chez l'imprimeur. Lucingeois depuis trente ans, Butor était



des soirées au Café littéraire de Lucinges : les textes qu'il y disséquait devenaient d'une limpidité extraordinaire. Il animait la Fête du livre d'artiste en y donnant de passionnantes conférences. Dernière en date de ses contributions à la vie culturelle du village, en avril

une figure emblématique de notre village. Écrivain de renommée universelle, chef de file du Nouveau Roman, poète, essayiste, critique d'art, calligraphe même, Michel Butor a créé une œuvre pléthorique et protéiforme, qui a été couronnée par de nombreux prix, dont le Prix Renaudot en 1957 pour *La Modification*, le grand prix de littérature de l'Académie française en 2013 pour l'ensemble de son œuvre et, l'année dernière, le grand prix de poésie de la Société des gens de lettres. Le critique littéraire André Clavel a parfaitement décrit Michel Butor dans les colonnes du journal *Le Temps* : « Toujours en quête de nouveauté, nourri d'une culture magistrale, il fut aussi un défricheur infatigable, un homme-orchestre qui adorait prendre les chemins de traverse pour faire sortir la littérature de ses ghettos: au carrefour de tous les arts, il a su s'imposer dans des domaines aussi divers que la réflexion sur la peinture et la musique, la poésie ou la critique littéraire. »

Malgré sa formidable stature, Michel Butor restait quelqu'un de simple et humble, qui mettait volontiers son immense culture au service des auditoires les plus modestes, pour le simple plaisir de partager son amour de l'écriture et des arts. Il consacrait régulièrement

2016, il a lu la « dictée Butor » lors du premier concours *Lucinges en dictée* organisé par le comité des fêtes. Il a même trouvé un nom pour une bière brassée à Lucinges (la *Lug*) et pour le château, qui, lorsqu'il sera rénové et abritera la Bibliothèque patrimoniale Michel Butor, deviendra le *Manoir des livres*. Il avait baptisé sa maison au-dessus du presbytère *A l'écart*, ce qui constitue un double clin d'œil : d'une part, sa maison se trouve près du centre du village et c'est donc plus symboliquement que physiquement qu'il s'y trouvait « à l'écart ». C'est aussi un clin d'œil oulipien révélateur de son amour pour les trésors cachés du langage, « A l'écart » étant un palindrome qui à l'envers se lit « Trace là » et nous renvoie ainsi à l'écriture, à la gravure, au dessin, et enfin au livre d'artiste, qui était l'une de ses passions. Passion que la commune et l'Agglo se sont fixé pour mission de perpétuer et de transmettre, en mettant en valeur le fonds de livres d'artistes issu d'une donation de Michel Butor à la commune, notamment avec la création de la Bibliothèque patrimoniale éponyme. L'âme de l'écrivain-poète va continuer d'imprégner notre village à tout jamais.

Aux enfants de Michel Butor, à sa famille et à ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.

Livre d'artiste 74 Michel Butor

*Quand il est mort le poète...
le monde entier pleurait...*

Entièrement dédiée à Michel Butor, la dernière Fête du livre d'artiste des 15 et 16 octobre 2016 s'est revêtue d'une toute autre couleur, celle de la transformation d'un anniversaire en hommage.



En dépit de son insoutenable silence, malgré notre chagrin, sans jamais le laisser à l'écart, autour de Michel, nous les artistes, nous continuerons à peindre, à dire, à écrire, à dénoncer.

Nous poursuivrons tous le chemin engagé vers notre irrépensible création.

Michel Butor aura juste pris le temps de prénommer le futur *Manoir des livres*, il aura juste pris le temps de marquer de sa présence amusée et incroyable les fabrications du timbre postal à son effigie, de son cachet-signature, de ses phrases poétiques fleurant le vignoble avant de prendre le grand large.

Il est parti... avant de visiter le cœur de tous les enfants scolarisés du village qui s'étaient appliqués à composer en son honneur un texte de cristal tout en couleur.

La Fête du livre d'artiste a été, comme elle ne sera jamais plus sans Michel Butor, mais elle continuera d'exister.



L'Escapade prend son *Envol*

Son projet va donner un nouveau souffle à notre entrée de village en apportant des services à la population, des appartements avec des vues panoramiques, du confort et une touche de modernité.

Pour les anciens, l'entrée du village ne peut être dissociée du bar *Chez Julia Gielli*, devenu au fil du temps l'Escapade. La commune a voulu avoir la maîtrise de cet important site au cœur du village et a décidé de racheter le bâtiment en 2005. La maison mitoyenne dite *Mathevet* a été acquise en 2009 afin de rendre possible un futur projet sur tout le tènement.

En 2014, un premier projet a été proposé avec une architecture assez audacieuse, mais qui n'a pas convaincu la nouvelle équipe municipale. Une nouvelle consultation a été relancée en février 2015 en intégrant la parcelle de M. et Mme Reynolds, favorables à un nouveau projet sur une surface d'environ 2.700 m².

Des critères impératifs ont été exi-

gés, tels que l'accès depuis la route départementale, la sortie sur la rue des Jardins, le respect de la servitude de logements sociaux, un local pouvant accueillir le futur bar, un local commercial de 120 m² et surtout un prix maximum au m² afin de favoriser l'accès au logement aux enfants du pays.

A l'automne 2015, la société EDIFIM, répondant à tous nos critères, a été retenue par la municipalité. Son projet va donner un nouveau souffle à notre entrée de village en apportant des services à la population, des appartements avec des vues panoramiques, du confort et une touche de modernité.

Le permis ayant été récemment délivré, la commercialisation de l'Envol en cours nous laisse présager d'un début de chantier prochain pour une livraison début 2019.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

du conseil municipal en 2016

FINANCES

- ✓ **Approbation** du compte administratif 2015
- ✓ **Affectation** du résultat de l'exercice 2015 au budget primitif 2016
- ✓ **Adoption** du budget primitif d'un montant de 1 703 064.53€ en fonctionnement et de 2 490 524.26€ en investissement
- ✓ **Vote** des taux des trois taxes habitation, foncier bâti et non bâti (en stabilité)
- ✓ **Subventions** diverses aux associations et à l'école
- ✓ **Application** des tarifs dégressifs à la restauration scolaire et à la garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2016 en s'appuyant sur la mise en place d'un quotient familial

SUBVENTIONS

- ✓ **Demande** d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour le projet de réhabilitation et surélévation de l'école approuvé par le conseil municipal
- ✓ **Demande** de subvention au titre du fonds départemental pour le développement des territoires afin d'accompagner les travaux ci-dessous :
 - + Restructuration rez-de-chaussée de la mairie pour 63 652.50 €
 - + Aménagement du chemin de Champ cru – sécurisation et réfection générale des maçonneries du pont de Milly et aménagement carrefour RD 183 X route d'Armiatz pour 66 261.63€
- ✓ **Demande** de subvention pour la construction de la salle communale au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux
- ✓ **Demande** de subvention pour la réhabilitation du château au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

TRAVAUX

- ✓ **Approbation et autorisation** de signature de la convention d'autorisation de voirie et d'entretien relative à l'aménagement du carrefour avec la route d'Armiatz sur la RD183 avec le conseil départemental
- ✓ **Fixation** des coupes de bois par l'office national des forêts
- ✓ **Reconstitution** de peuplement forestier dévasté par le scolyte avec demande de subvention auprès du département
- ✓ **Attribution** au cabinet AER architectes (Annecy) du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle communale pour un coût prévisionnel de travaux de 1 522 000 € HT. Le marché de maîtrise d'œuvre représente un montant forfaitaire provisoire de 215 210.80 € HT
- ✓ **Lancement** d'une délégation de service public pour la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse

DIVERS

- ✓ **Signature** de la charte de diversité
- ✓ **Adhésion** au service conseil en énergie partagé du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)
- ✓ **Lancement** d'un audit énergétique global et étude de faisabilité bois
- ✓ **Vote** de la motion Maison du livre d'artiste
- ✓ **Mise en place** de l'éclairage public différencié
- ✓ **Signature** d'une convention avec Annemasse Agglo pour un atelier créatif animé par l'École des beaux-arts du Genevois (EBAG)
- ✓ **Accord** de principe pour le choix d'un réseau de chaleur biomasse au cœur du village
- ✓ **Le conseil** se prononce favorablement pour la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques des communes d'Annemasse Agglo

- ✓ **Transfert** des compétences en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) à Annemasse Agglo
- ✓ **Renouvellement** entre les six communes des Voirons (Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et St Cergues) du groupement de commande pour les opérations d'entretien de la voirie pour les années 2017 à 2019
- ✓ **Approbation** de la convention de moyen pour la gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Menoge
- ✓ **Renouvellement** de la signature de la convention de mutualisation du service police municipale pour les années 2017 à 2019
- ✓ **Adhésion** à la charte régionale d'entretien des espaces publics. Objectifs zéro pesticide dans nos villes et villages

PATRIMOINE

- ✓ **Vente** de l'appartement B405-MELICEM pour un montant de 210 500€

URBANISME

- ✓ **Approbation** de la révision allégée N°1 du PLU
- ✓ **Approbation** de la modification N°4 du PLU
- ✓ **Reclassement** de la zone de Chou-Roux en zone Ue (révision allégée N°2)
- ✓ **Lancement** de la révision générale du PLU

PERSONNEL COMMUNAL

- ✓ **Création** de deux postes d'adjoints techniques en emploi saisonnier à plein temps pendant les mois de juin et juillet afin de seconder les deux agents titulaires.
- ✓ **Signature** d'une convention avec la commune de Saint-Cergues pour la mise à disposition d'un responsable des services techniques



STÉPHANE MARTY,
maire adjoint en charge
des travaux

TRAVAUX dans la commune en 2016



11 avril 2016

Greg Gilson avec Nicolas Bagnis et Julien Bourguignon : « C'est parti pour un nouveau **pumptrack** by Gils'on Tracks à Lucinges en Haute-Savoie ! Casser un parking à plat pour faire des bosses en enrobé, ça nous plaît ! A quand un *pump* sur un terrain de football ! »

Les travaux du *pumptrack* (sur une idée du conseil municipal des jeunes) sont terminés : les adeptes du roller, skate, BMX et VTT peuvent s'adonner à leur exercice préféré.



AUTRES TRAVAUX DE 2016 :

- + Réfection de l'enrobé chez Palud route d'Armiroz
- + Escalier et plancher de la bibliothèque
- + Entretien des cours de tennis

TRAVAUX DE SÉCURISATION ET D'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE CHAMP CRU afin d'améliorer l'accès au cimetière et de rendre plus facile la sortie sur la route départementale.



TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE POSSY ET DE L'IMPASSE DE SOUS-VIOLLAND,

avec mise en place de renvois d'eau.



RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR ROUTE DE BELLEVUE - ROUTE D'ARMIAZ.



TRAVAUX PRÉVUS EN 2017

- ➔ Rénovation du pont de Milly
- ➔ Glissières de sécurité route de Lucinges
- ➔ Aménagement du chemin du Moulin
- ➔ Aménagement du ruisseau de Chez Mellot
- ➔ Rénovation de l'école avec mise en accessibilité
- ➔ Salle communale
- ➔ Manoir des livres
- ➔ Chaufferie bois et réseau de chaleur
- ➔ Sécurisation route de Lucinges et route de Possy

LES FINANCES DE LA COMMUNE

La maîtrise des finances de la commune est primordiale et nécessaire.

Elle permet de favoriser un fonctionnement optimal de la mairie, notamment au travers des services proposés tel que le périscolaire, la voirie et le soutien aux associations. Elle permet également la réalisation de différents projets qui maintiennent un niveau de vie confortable au sein de notre commune.

Chaque année, le budget de la commune doit s'adapter à de nouveaux éléments, que nous devons appréhender, voire anticiper, afin de conserver des finances saines. En 2015, nous avons connu à nouveau une baisse de la dotation de l'État et une hausse de la contribution de Lucinges au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Une nouvelle méthode de calcul du nombre de frontaliers a également été mise en place, ce qui se répercute sur le montant des fonds genevois versé à la commune.

Malgré tous ces changements, 2015 a été une bonne année. Les charges de fonctionnement de la commune ont été maîtrisées. Il n'y pas eu de recours à l'emprunt. Ainsi nous avons continué le désendettement, ce qui est de bon augure pour la réalisation des futurs projets. Nous avons également contrôlé les investissements.

CONSTAT

La section de fonctionnement qui regroupe les recettes et les charges liées directement à la gestion de notre commune fait ressortir un résultat excédentaire de 496 756€.

Nous avons connu en 2015 une forte augmentation des recettes. Elles ont progressé de plus de 6,5% entre 2014 et 2015. Cette hausse est due essentiellement à une excellente année pour les coupes de bois (plus de 117 000€). De plus (et bien que nous ayons moins de frontaliers comptabilisés compte tenu de la nouvelle méthode de calcul) la commune a bénéficié du taux de change en vigueur en 2016 favorable pour nous et qui a eu pour conséquence une augmentation significative des fonds genevois de plus de 53 000€.

En parallèle les charges ont diminué de près de 2% entre 2014 et 2015.



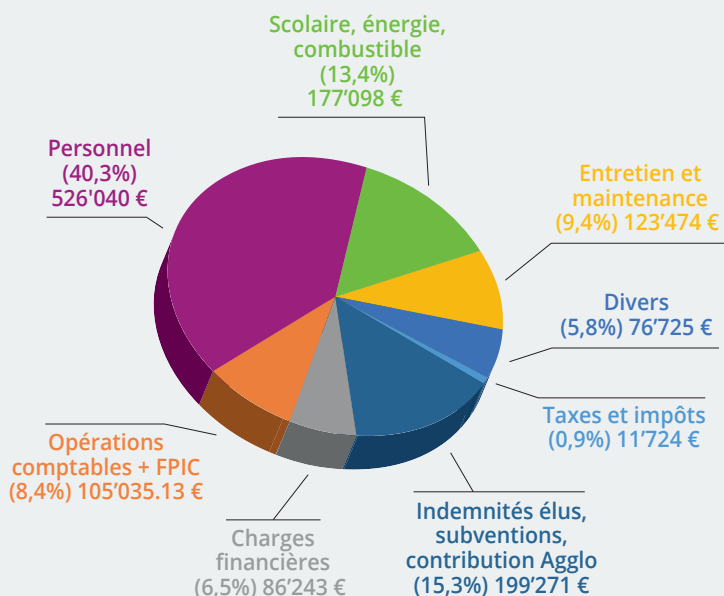
Les comptes 2016 n'étant pas encore finalisés au moment de la rédaction de ce bulletin, vous trouverez ci-après une présentation succincte des comptes 2015.

RÉTROSPECTIVE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

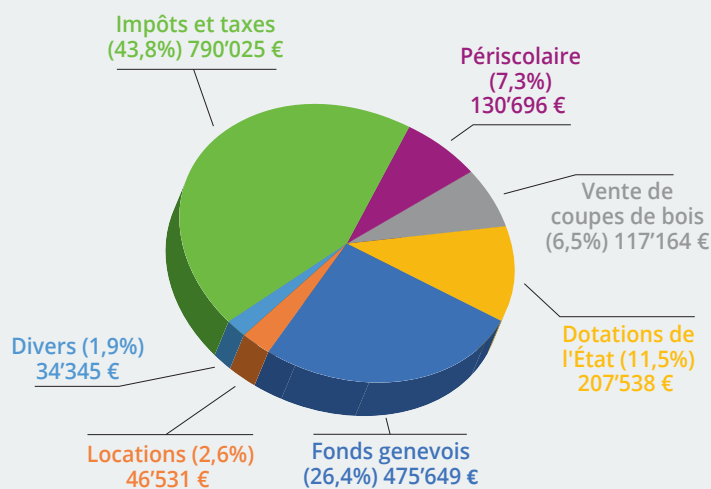
Total des DÉPENSES :
1 305 610,13 €

Répartition des dépenses



Total des RECETTES :
1 802 366 €

Répartition des recettes



SECTION D'INVESTISSEMENT

OBJET DE LA DÉPENSE	MONTANT
Remboursement des emprunts en capital	163 549 €
Remboursement de l'annuité correspondant à l'achat du château	85 980 €
Matériel de bureau + mobilier école	24 711 €
Aménagement de terrain + voirie	70 964 €
Outillage + camion	42 514 €
Équipements divers + plantation	18 675 €
Construction des WC public	108 890 €
Divers : opérations comptables	22 732 €

Total des dépenses
d'INVESTISSEMENT : **538 015 €**

Nous avons réalisé ces investissements et remboursé en capital nos emprunts en nous appuyant sur les ressources suivantes :

- Tout d'abord, nous avons récupéré la TVA liée aux travaux réalisés dans l'église, soit 117 058€, et la taxe locale d'aménagement pour 18 333€.
- Nous nous sommes également appuyés sur des subventions à hauteur de 269 252€.
- Enfin, la commune a utilisé une partie de ses fonds propres à savoir le résultat de l'année précédente à hauteur de 133 372€.

Ainsi, cette année encore, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt et son désendettement a continué.

ZOOM SUR LE RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La situation financière de la commune est très favorable, tant au regard de sa capacité d'autofinancement nette que de sa capacité d'endettement. C'est une condition nécessaire pour pouvoir lancer des projets importants, comme la construction de la salle communale ou encore l'aménagement de notre école.

Une autre condition indispensable pour concrétiser les ambitions de la commune est aussi satisfaite : depuis plusieurs années, la maîtrise du budget permet de faire ressortir un résultat excédentaire significatif.



ANNÉE	EXCÉDENT
2013	423 262 €
2014	363 771 €
2015	496 756 €

CETTE SITUATION EST CERTES CONFORTABLE, MAIS ELLE EST TOUTEFOIS NÉCESSAIRE AFIN DE :

- ➔ financer tout ou partie des investissements de l'année suivante ;
- ➔ faire face aux éventuels imprévus liés à la réglementation ou aux décisions des pouvoirs publics ;
- ➔ s'assurer du respect des normes de sécurité pour le confort des Lucingeois ;
- ➔ maîtriser l'augmentation des prix pour le fonctionnement de la commune ;
- ➔ recourir à l'emprunt dans de bonnes conditions.

« **La situation financière** de la commune est **très favorable.** »

LES ORIENTATIONS ET NOTRE VOLONTÉ POUR 2017

- ✓ **CONTINUER LE DÉSENDETTEMENT**
Notre volonté est de nous doter d'une capacité d'investissement qui nous permettra de réaliser l'ensemble des projets en ayant toujours une situation financière saine de notre commune.
- ✓ **SOUTENIR LES ASSOCIATIONS**
En 2015, nous avons établi des critères pour l'attribution des subventions aux associations, qui permettent d'avoir une meilleure lisibilité et une anticipation des dépenses tout en favorisant les associations participant activement à la vie de Lucinges.
- ✓ **MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**
Afin de conforter un résultat important tout en conservant une gestion optimale de la commune.
- ✓ **CONTRÔLER LES INVESTISSEMENTS**
Afin de conserver des fonds propres suffisants au vu des futurs projets de notre commune.

U R B A N I S M E

RÉVISION ALLÉGÉE

En date du 24 novembre 2016, le conseil municipal a approuvé la révision allégée n°2 du *Plan local d'urbanisme* (PLU) visant à classer en zone Ue (zone d'équipements publics) la parcelle de Chou-Roux, précédemment classée en zone naturelle, afin de permettre la réalisation de notre future salle communale.

Le projet a été soumis à une enquête publique organisée du 15 septembre au 15 octobre 2016 et un avis favorable a été émis par le commissaire enquêteur, cette révision allégée ne portant pas atteinte aux orientations définies par le Projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

LANCEMENT DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune dispose aujourd'hui d'un PLU approuvé le 22 février 2007. Celui-ci a fait par la suite l'objet de plusieurs révisions et de modifications pour permettre la mise en œuvre de la politique communale en termes d'aménagement du territoire.

Cependant, ce PLU doit aujourd'hui évoluer pour intégrer de nouvelles dimensions du projet urbain, ainsi que pour décliner plus exhaustivement les orientations générales du *Schéma de cohérence territoriale* (SCOT) de la région d'Annemasse, les nouvelles lois, notamment la loi ENE (engagement national pour l'environnement), la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové), le Plan air-climat-énergie territorial, et la loi Macron, ainsi que les nouvelles dispositions relatives à la modernisation du contenu du PLU.

Pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions législatives en

vigueur et pour maîtriser les mutations urbaines et démographiques, en pleine expansion dans notre territoire, il convient d'engager une procédure de révision générale de notre PLU. Ce sera l'opportunité pour la commune de donner un cadre précis à son développement futur. Les objectifs à poursuivre reposent sur les priorités suivantes :

- ✓ **préserver** les espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que les continuités écologiques ;
- ✓ **préserver** le paysage et mettre en valeur les cônes de vue ;
- ✓ **accompagner** la croissance démographique, en compatibilité avec le Plan local de l'habitat ;
- ✓ **mener** une politique de l'habitat adaptée et permettant notamment le développement du parc de logements locatifs aidés ;
- ✓ **assurer** une urbanisation la plus économe possible en foncier, dans une logique de développement durable en limitant la consommation de l'espace et en luttant contre le mitage ;
- ✓ **rechercher** des formes urbaines adaptées à la structure de la commune, permettant de participer à la densification du tissu urbain existant, conforter la centralité du village ;
- ✓ **favoriser** le développement des déplacements doux, notamment les sentiers piétonniers et voies cyclables.

Le 12 octobre 2016, le conseil municipal a prescrit la révision générale de son PLU ainsi que les modalités de la concertation pendant toute la durée de la procédure. Cette démarche doit permettre d'associer l'ensemble du public (société civile,

associations locales, habitants, représentants de groupes professionnels) en lui permettant de prendre connaissance du projet au fur et à mesure de son avancement, de participer au processus de révision et d'exprimer ses opinions et avis. Un registre spécifique sera mis à disposition du public. Deux réunions publiques seront organisées (dont une sur le projet d'aménagement et de développement durables). Vous trouverez des informations sur les étapes de la procédure sur le site Internet de la mairie.

Afin de réussir à mener à bien cette tâche complexe, nous avons sollicité le soutien d'Annemasse Agglo, qui va nous accompagner pour organiser une consultation de bureaux d'étude dès janvier 2017. Une fois le bureau d'étude choisi, nous pourrions commencer à travailler sur la révision du PLU proprement dite. Nous rappelons qu'une telle procédure est longue (plus de deux ans) et vise à servir les intérêts communs, sans qu'il soit nécessairement possible de répondre à chaque particularité.

PETIT RAPPEL

Toute construction ou toute modification dans un bâtiment, même la plus anodine (création d'une véranda, d'une piscine, pose d'un velux) doit respecter les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune pour être autorisée. Ces règles sont définies par le PLU consultable en mairie : hauteur, distance, pente, surface autorisée, assainissement, couleurs, etc.

Venez donc vous renseigner ou prenez rendez-vous en mairie avec notre instructrice des documents d'urbanisme pour remplir les documents adéquats et vérifier la compatibilité de votre projet avec notre règlement.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Michel Butor

Michel Butor aimait dire que les mots servent à faire des trous dans les murs pour que ces derniers s'effondrent... Votre bibliothèque, dans la lignée du poète, souhaite partager toujours plus de mets poétiques et artistiques pour que reculent les frontières et naissent des étincelles.

Quelques retours sur 2016

PROJET PARTICIPATIF

Écrire l'histoire de Lucinges.

À partir d'archives sur le village et les Voirons, de la préhistoire jusqu'à nos jours. Présenté par Matthieu Dunand. Les archives restent à votre disposition à la bibliothèque pour les consulter ou vous insérer dans ce beau projet !

ATELIER GRAPHIQUE

Tâche-tâche :

Et toi, tu vois quoi ?

Réalisations à la manière de l'album *Ménagerie magique*, de Sarah Ballisario, par des enfants dès trois ans, exposées au Festival du livre jeunesse d'Annemasse.

RENCONTRE ET PERFORMANCE

ARTISTIQUE avec Caroline Boidé, auteur et Abderrazak Hamouda, calligraphe.

Dans le cadre du Printemps des rencontres littéraires de la fondation FACIM et en partenariat avec Savoie-Biblio et la bibliothèque municipale d'Ambilly.

EXPOSITION

papiers lumières par Léa de Ruffray, artiste, en partenariat avec les bibliothèques de Bonne, Cranves-Sales et Viry.



Caroline Boidé avec Justine Roguet

A venir en 2017

Animations tout public

MARS 2017 :

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE *Le Grand Genève, regard d'habitants*

Cette exposition donnera la parole aux habitants, qui révéleront le territoire du Grand Genève, dans sa diversité et dans la réalité de leur vie quotidienne. En partenariat avec l'Assemblée régionale de coopération du Genevois français (ARC).

VENDREDI 31 MARS 2017 :

RENCONTRE avec l'association *Compostelle-Cordoue*

Créer des conditions favorables à une meilleure compréhension entre personnes d'origines, situations et cultures différentes,

proposer des activités comprenant trois temps : marcher, dialoguer, comprendre pour favoriser l'entre-connaissance, tel est le cheminement de cette association. En présence du président Alain Simonin.

MAI 2017 : VERNISSAGE

de *La Tribune du Jelly Rodger N°9, journal de propagande poétique.*

En présence de Seream, poète - rédacteur en chef et Eloïse Rey, artiste - directrice de publication de *La Tribune*.

...et du cinéma, les petites histoires du samedi pour tous les âges, des spectacles, des rencontres, des ateliers...

Collections (9 600 DOCUMENTS)

Livres, presse
Musique, cinéma, multimédia
Fonds spécifiques : Michel Butor, œuvres courantes et archives de Lucinges

Services

PRÊT : 10 imprimés + 4 documents numériques pour 4 semaines

CATALOGUE : accès au fonds de votre bibliothèque, et accès des adhérents à leur compte (<http://www.karvi.fr/biblucingesopac> - identifiants à demander à votre bibliothécaire)

POSTE INTERNET ET ACCÈS WIFI

PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES : possibilité de réserver des documents dans une autre bibliothèque partenaire.

BIBLIOTHÈQUE NOMADE : portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite

Coopération culturelle avec le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Genève. Inscription gratuite pour les adhérents sous couvert d'une attestation délivrée par votre bibliothèque municipale de Lucinges.

Nouveauté février 2017 : bibliothèque numérique. Accès libre pour les adhérents à un panel de ressources numériques (*presse en ligne, auto-formation, cinéma en streaming*). En partenariat avec Savoie-Biblio (<http://www.savoie-biblio.fr>)

ABONNEMENTS

GRATUIT pour les enfants jusqu'à 4 ans
Enfant 3 € (*autorisation parentale obligatoire pour l'inscription d'un mineur seul*)

Adulte 5 €
Famille 10 €

HORAIRES

Lundi 16h-18h
Mardi 16h-18h
Mercredi 15h-18h
Jeudi *fermé*
Vendredi 16h-18h
Samedi 9h30-12h30

Les horaires et ouvertures de la bibliothèque peuvent être modifiés de façon exceptionnelle (informations sur notre site ou sur place).

CONTACT

Bibliothèque municipale Michel Butor
188 place de l'Église - 74380 Lucinges
Tél. : 04 50 43 39 25
E-mail : bibliotheque@lucinges.fr

Informations, programmation et actualités d'ici et d'ailleurs sur notre site :

www.bibliothequelucinges.wordpress.com

Responsable : Justine Roguet
Aide bibliothécaire : Marie Abadie
Bénévoles : Anne Van Nieuwenhuyse,
Florence Peltier

ACCUEIL DES CLASSES DE L'ÉCOLE ET DES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE

ÉCOLE

Accueil les mardis et mercredis chaque semaine.

CANTINE

Accueil les mardis et jeudis de 13h10 à 13h50.

GARDERIE

Accueil les vendredis de 16h30 à 17h30.

INFORMATIONS PRATIQUES ET SERVICES

La bibliothèque est un service public, son accès et la consultation sur place sont ouverts à tous et gratuits. Seul le prêt nécessite un abonnement.

Accès pour les personnes à mobilité réduite



ACCÈS : Les jours ouvrables du parking accolé à la bibliothèque sont le samedi et le dimanche et tous les jours à partir de 16h30. La bibliothèque est aussi accessible par un chemin au départ du parking de l'Agora.

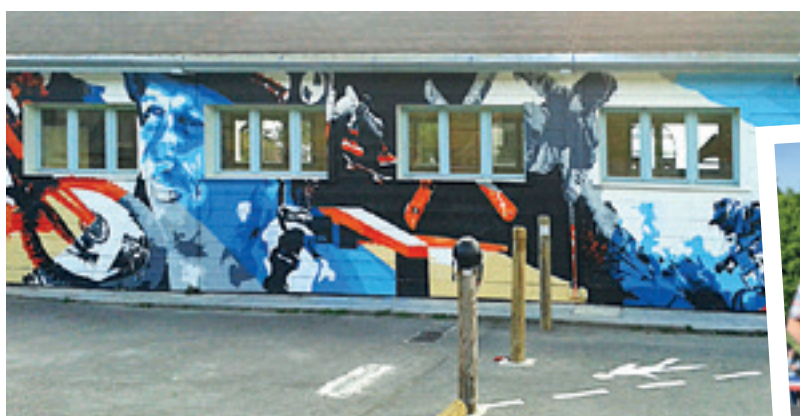
(CMJ)

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Cela fait deux ans maintenant que la commune de Lucinges a un conseil municipal des jeunes. Il est composé de 16 enfants élus dans les classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}.

EN 2016, LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LUCINGES A ENTREPRIS LES ACTIONS SUIVANTES :



AVRIL 2016

Réalisation de la fresque sur le chalet bois



MAI 2016

Inauguration du pumtrack



JUIN 2016

Participation à la fête de Lucinges avec un concours de décoration de tee-shirts

JUILLET 2016

Cinéma en plein air avec le film « Papa ou maman » projeté sur le parking de l'agora



ET EN 2016 ENCORE, LE CMJ S'EST RENOUVELÉ !

A la suite d'un dépôt de candidature et d'une campagne électorale à l'école, l'élection s'est faite à la mairie et le conseil municipal des jeunes a élu un maire des jeunes lors de sa première réunion du 5 novembre 2016 : Johan Renko.

Le CMJ a participé également au repas des aînés le 25 novembre.



LISTE DES MEMBRES DU CMJ

LILOU ABRIEL, NOÉ BARDONNET, EMILIE BORDET, LUBIN DUPONT, ROMAIN EYRAUD, ELINA FAVRAT, TÉAH GALLAR, LORIS GOUIN, BAPTISTE MARCILLON, NATHAN MENARD-BERTRAND, JOHAN RENKO, VALENTIN RENKO, AURÉLIEN SAUNIER, BENJAMIN SAUNIER, SAM TEANO, CHIARA THERMOZ-LORCIERE.

PRÉSENTATION DU PERSONNEL

ADMINISTRATION
ET ACCUEIL



Isabelle Dumercq
Secrétaire Générale



Patricia Janin
*Adjoint administratif
en charge de l'accueil*



Fabienne Roman
*Adjoint administratif en
charge de la comptabilité*

CULTURE



Justine Roguet
Bibliothécaire

SERVICES
TECHNIQUES



Willy Garcia
*Responsable des
services techniques*



Jean-Marc Condevaux
*Agent polyvalent des
services techniques*



Daniel Montmasson
*Agent polyvalent des
services techniques*

PÉRISCOLAIRE
ET ENTRETIEN



Sophie Meriot
*Responsable du
service périscolaire*



Stéphanie Parry-Janssen
*Agent administratif et
responsable adjointe
des services périscolaires*



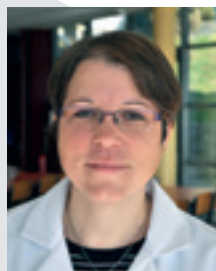
Patricia Bombeli
*Agent polyvalent de
la cantine scolaire*



Marlène Clochet
*Agent de la garderie
périscolaire et cantine scolaire*



Magali Fontanay
*Agent polyvalent de la
cantine scolaire*



Marie-Hélène Fousse
*Agent de la garderie
périscolaire et cantine scolaire*



Gisèle Muller
*Agent polyvalent d'entretien
et de restauration*



Christine Raschetti
*Agent polyvalent d'entretien
et de restauration*

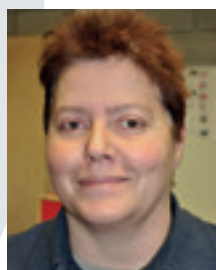


Sandrine Scalarini
*Agent de la garderie
périscolaire et cantine scolaire*

ATSEM



Marie Abadie
*Atsem et agent
polyvalent d'entretien*



Elisabeth Benzi
Atsem



Christelle Schmitt
Atsem

POUR CEUX QUI NE CONNAISSENT PAS
ENCORE L'ASSOCIATION

Lucinges n'fêta

(Lucinges en fête en patois), voici un petit rappel. L'association s'est créée en avril 2015. Elle a pour objet de promouvoir, soutenir et organiser des événements festifs et culturels sur la commune de Lucinges.

En 2016, avec le soutien de la mairie, elle a participé activement, avec tous ses bénévoles, à l'organisation, la mise en œuvre et le bon déroulement de la fête du village du 11 et 12 juin 2016.

De plus, l'association a organisé plusieurs événements qui ont été une grande réussite.

Le premier a été le déplacement à Oyonnax pour le match de la 18^e journée du championnat de rugby (Oyonnax- Montpellier). Le second, la dictée de Lucinges, avec la participation du Café littéraire, de Véronique Galibert (enseignante des CM2) et bien entendu de notre regretté Michel Butor. Le dernier événement a été le début de la tournée des brasseries de la Yaute et de ses alentours, en allant à la brasserie des Murailles puis au Manwyss pour un échange convivial et gustatif autour d'un repas, réalisé à base de bières.



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR POUR 2017 :

Vendredi 24 mars

LA DICTÉE DE LUCINGES

En collaboration avec le Café littéraire, la dictée de Bernard Pivot s'invite une année de plus, l'espace d'un soir de mars, dans la salle de la cantine.

Samedi 11 et dimanche 12 juin

LA FÊTE DU VILLAGE

Comme depuis de nombreuses années, la fête commencera par un concert le samedi en fin d'après-midi avec des groupes locaux et des spectacles de jonglerie et des cracheurs de feu. Le dimanche sera l'occasion pour les Lucingeois de se rencontrer autour de spectacles et de jeux intergénérationnels.

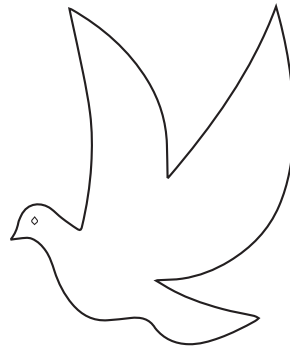
Octobre-novembre

TOURNÉE DES BRASSERIES DE LA YAUTE ET DE SES ALENTOURS

Départ en bus depuis le chef-lieu en direction d'une brasserie artisanale, visite, dégustation et rencontre des brasseurs.

Si vous êtes désireux de nous aider, de devenir membre ou d'avoir de plus amples informations sur Lucinges n'fêta, n'hésitez pas à envoyer un mail, à joindre son président par téléphone ou lui écrire par courrier postal (coordonnées disponibles dans la liste des associations P29).

Etat civil



Mariages*

**OLIVIER BRIGNOLI ET
MARIE-CHRISTINE
BARLOLOMEO**

le 01/04

**MARC PIALOUX ET
VIOLAINE MÉGEVAND**

le 08/04

**JOËL ROMASTIN ET
TIFFANY MELLIER**

le 04/06

**FLORENT MAROT ET
JULIE LEDUC-SOUDAN**

le 09/07

**DANIEL LACORBIÈRE ET
ISABELLE MÉTRAL**

le 27/08

**SÉBASTIEN PEZYN ET
CÉCILE PERRIER**

le 27/08

Naissances*

PAUL-LOUP TOURNAIRE

né le 28/12/2015

(avis arrivé en janvier 2016)

AMBRE GRAND

née le 02/03

EMMY EXBRAYAT

née le 15/03

JADE CHUTIN

née le 12/04

SASHA MAGNIN

née le 06/05

NOÉ BELLENGER

né le 10/05

LOGAN BRANCHU

né le 02/06

LOUIS DROUX

né le 20/07

TRYSTAN PELLUT

né le 21/08

FANNIE BOUCLIER

née le 31/08

NOLAN ANXIONNAZ

né le 23/10

EDGAR DUCREUX

né le 12/11

Décès*

MARIE GUILLAUME

le 27/03

MICHEL FADDA

le 06/04

DENISE BOSSON

le 10/05

CHARLES DELUCINGE

le 08/06

SOPHIE PARFONDREY DAVID

le 07/07

FERNANDE BLANC

le 07/08

ANDRÉE MEYNET

le 14/08

MICHEL BUTOR

le 24/08

MARGUERITE BURKE

le 10/09

RENÉE MANSET

le 04/11

DANIEL LACORBIÈRE

le 05/11

JEAN CHARRIÈRE

le 21/11

ALINE QUIBLIER

le 01/12

Décès à l'extérieur :

NELY BRIFFOD

le 15/06

(* Seuls figurent les noms avec autorisation.

Jean Charrière

H O M M A G E

Jean était né le 8 juin 1931. Exploitant agricole, il fut conseiller municipal de 1959 à 1971 et maire de 1989 à 1995. Jean était un personnage, un homme de caractère qui ne laissait pas indifférent.

Jean a été avant tout le témoin de cette extraordinaire évolution du monde agricole. Il a vécu ce passage du travail des attelages de bœufs venus de la Drôme où de l'Isère à la paysannerie et aux chevaux de trait, puis aux tracteurs gérés par GPS en communication avec les satellites. En corollaire à cette profonde mutation, il a vu nombre de jeunes qui, pour « gagner leur pain », ont dû quitter leur village, avant de voir venir à Lucinges de nombreux habitants sans plus aucune attache avec le monde agricole.

Cette évolution posait deux grandes questions à Jean :

Comment réussir à comprendre ce monde si fou, si difficile alors qu'avec un peu de bonne volonté... ?

Comment accompagner les plus touchés par ces évolutions ?

Jean était devenu un homme cultivé grâce à sa soif d'apprendre et d'échanger.

Être membre actif de l'Université populaire et de la Confédération populaire, c'était de longues soirées passées à débattre sur les sujets les plus variés et c'était là source de savoir et de réflexions.

Jean était un homme engagé, un homme d'action.

Président du Syndicat agricole, correspondant de la Mutualité sociale agricole, vice-président de la coopérative laitière, il avait pour souci d'amener ses adhérents au niveau de performance requis par l'évolution du monde agricole.

Il accueillait chez lui des enfants du Secours catholique ou des handicapés pour leur offrir des vacances au grand air de Lucinges.

Maire en 1989 à un moment où notre village « repartait » sur d'autres bases, Jean s'est attaché, là encore, à accompagner ces nouveaux venus en œuvrant vers une approche plus urbaine.

Nous lui devons notamment les logements sociaux



(il a lancé le projet qui a été mené à son terme par son successeur, Michel Gorguet), l'agrandissement de l'école pour des classes maternelles, la création du marché, l'achat des terrains des Granges et de la boucherie où se situent actuellement le marché et l'immeuble de la boulangerie, la route forestière des Charvets et la plateforme des Affamés, le jumelage et l'aide à un village roumain (Clopotiva).

Une ouverture certes, mais aussi un accompagnement à cette ouverture.

Sportif, Jean était un vrai montagnard endurant et particulièrement admiratif de ses montagnes, du Mont Blanc bien sûr, mais aussi des Aravis ... un culte sublimé lors de son service militaire dans le Tyrol autrichien.

Enfin, je ne voudrais pas oublier que Jean était avant tout passionné par son métier : levé à 5h chaque jour, la traite, les alpages, les labours, la fenaison, la moisson, les pommes de terre, le bois... une vie bien remplie.

Au cours de la sépulture de Jean, les témoignages familiaux ont, avec beaucoup d'émotion, souligné qu'exigeant avec les autres, il l'était surtout avec lui-même et qu'il était de ceux qu'on ne peut pas décevoir, qu'il était à la fois sensible et fier de sa grande famille. Ils ont souligné l'extraordinaire apport d'Andrée son épouse.

Et puis, voilà trois ans, il y eut la perte successive d'Andrée et de Jacques : « Nous l'avons vu baisser petit à petit et les seuls voyages qu'ils lui restaient étaient ceux qu'il faisait dans sa tête à l'aide de ses nombreux souvenirs. »

A ses enfants, Marie-Cécile, Martine, Pascal, Mireille, Gilles (j'ai une pensée émue pour mon ami Jacques), à ses 14 petits enfants nous présentons nos plus sincères condoléances.

*Jean-Pierre Bordet,
maire de Lucinges de 2001 à 2014*

Jean était
un homme engagé,
un homme d'action.



Brèves

LA LÉGENDE DU COLIBRI

Un jour, dit une vieille légende amérindienne, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu.

Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? »

« Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part ».

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

Depuis le 4 juillet 2016, et à l'instar d'autres communes voisines, l'éclairage public sur la commune de Lucinges s'éteint de minuit à 5 heures du matin. Cela limite les impacts négatifs de l'éclairage nocturne sur la faune et l'homme et réduit notre consommation d'énergie, avec pour conséquence une diminution des émissions de gaz à effet de serre.



La Boulangerie

Depuis le 1^{er} septembre 2016, de nouveaux boulangers, Laurence et Patrick Dupond, ont repris la boulangerie du village. Très rapidement, les habitants de la commune (et même d'ailleurs) ont su reconnaître le talent du boulanger Patrick et de ses employés et apprécier également l'accueil qui leur est réservé. Grâce au dynamisme de Laurence et Patrick, ce commerce a trouvé une seconde jeunesse à la grande joie des Lucingeois.

INFOS ADMINISTRATIVES

FRONTALIERS

De nationalité suisse ou binational, pensez à vous faire recenser en mairie.

Désormais le nouveau calcul de la compensation financière genevoise nécessite seulement le recensement en mairie des frontaliers ayant la nationalité suisse ou binationaux, les autres frontaliers titulaires d'un permis G étant recensés directement par l'Office cantonal de la population.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Le plan Préfectures nouvelle génération qui s'appuie sur la numérisation et des télé-procédures, va prochainement modifier les conditions de délivrance des titres réglementaires par les préfectures. Ainsi les demandes de carte nationale d'identité seront prochainement traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques depuis 2009. Ce plan supprime également le principe de territorialisation des demandes de carte d'identité, c'est-à-dire que celles-ci pourront être déposées auprès de n'importe quelle mairie habilitée équipée d'un dispositif de recueil de données. Un arrêté ministériel fixera la date de mise en œuvre de cette nouvelle procédure pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, probablement dans le courant du mois de mars 2017.



INFOS PRATIQUES



Les cartes d'identité

délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans.

Cette réforme s'applique automatiquement à toutes les cartes délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004, sauf pour les mineurs.

INFO recensement

Le centre du Service national de Grenoble-Varces est désormais équipé d'une plateforme téléphonique.

Pour toutes les informations concernant le recensement, merci de composer le :

04 76 73 46 00

SERVICES

Mairie

04 50 43 30 93

Annemasse Agglo

04 50 87 83 00

Déchetterie (Bonne)

04 50 38 04 62

Garderie périscolaire

04 50 43 72 35

Ecole de Lucinges

04 50 43 32 07

Bibliothèque

04 50 43 39 25

Restaurant scolaire

04 50 43 22 36

Assistante sociale

04 50 84 31 52

Animaux secours

04 50 36 03 39

Questions administratives

39 39

MAIRIE

Horaires

Mardi : 9h-12h / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-11h30

Mail

secretariat@lucinges.fr

Site : www.lucinges.fr

Permanences

Le maire et ses adjoints sont à votre disposition sur RDV.

URGENCES +

SAMU 15

Pompiers 18

Police - Gendarmerie 17

Police intercommunale

04 50 39 97 90

HORAIRES DÉCHETTERIES

Bonne

Route de la Ripaille

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi : 13h30 à 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 19h

Du mardi au vendredi : 13h30 - 19h

Vétraz-Monthoux

Les Grands Bois

Rue Germain Sommeiller

Attention :

seule déchetterie acceptant les professionnels

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Du lundi au samedi : 7h30 - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Du lundi au samedi : 7h30 - 19h

Saint-Cergues

Route de la Vy de l'eau

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi : 13h30 - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Le lundi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 19h

Du mardi au vendredi : 13h30 - 19h

Gaillard

Rue Transval

HORAIRES D'HIVER (début novembre - fin mars)

Du lundi au samedi : 7h30 - 17h30

HORAIRES D'ÉTÉ (début avril - fin octobre)

Du lundi au samedi : 7h30 - 19h

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

**Ramassage
des ordures
ménagères le
vendredi matin**



CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



UNE JOURNÉE EN ITALIE

Mercredi 7 septembre 2016, 7h30 : départ en direction de la vallée d'Aoste. Le soleil est avec nous, subliment nos montagnes. Le chauffeur nous indique la chaîne des Aravis, la pointe Percée, les aiguilles de Warens puis l'Aiguille du Midi, le glacier des Bossons, le Brévent et nous voilà déjà au tunnel du Mont-Blanc. Nous traversons les 11,6 km qui nous séparent de l'Italie avant de faire une pause casse-croûte. Nous sommes surpris par les nuages et l'air frais. En route vers le Parc du Grand Paradis, ancienne réserve royale de chasse de la Maison de Savoie, transformée en parc national en 1922, le soleil respandit à nouveau. Nous admirons la coquetterie des superbes chalets de pierre et de bois, coiffés de toits de lauzes, fleuris de géraniums et de pétunias.

A l'entrée de Cogne, s'étendent les prés de Saint Ours, qui comptent parmi les plus vastes prairies de montagne en Europe. Le paysage est splendide et majestueux. Arrêt libre près de l'église St Ours du XVII^e siècle où l'on peut admirer de précieux autels en bois sculpté et doré. A côté, le Musée de la dentelle où une dentellière costumée travaille le lin aux fuseaux, tout en bavardant avec les visiteurs. Un repas copieux est pris dans un restaurant de montagne à Valnontey d'où l'on aperçoit un superbe glacier. Pour la digestion, une balade est proposée jusqu'aux célèbres cascades de Lillaz. Le Mont Blanc montre sa face inhabituelle, moins enneigée. Il est l'heure de prendre la route du retour pour faire une pause *shopping* à Courmayeur. Certains reviennent chargés de sacs dont nous n'examinerons pas le contenu ! Ambiance joyeuse, musique du début du siècle dernier et quelques histoires drôles racontées par Marie-Claude Terrier clôturent cette journée éblouissante.



UN REPAS À L'ESPAGNOLE

Dimanche 27 novembre, le rendez-vous est pris pour notre repas annuel des aînés dans une ambiance espagnole. Le Conseil municipal des jeunes et l'équipe du CCAS ont à cœur d'assurer le service et de proposer un moment convivial et festif. Le repas assuré par le traiteur *Évènements gourmands* a ravi les papilles et le groupe *Flamenco Diffusion* nous a proposé les différentes facettes de ce style musical d'origine andalouse avec des chants et danses rythmées et colorées.

Splendide spectacle mêlant costumes traditionnels, émotions variées et beau moment de partage !



L'ÉLAGAGE pour garder le fil

Quand élaguer rime avec sécurité

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure des câbles par frottement le long des branches constituent une cause importante de dérangement constaté sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes. Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves en cas d'urgence. Des personnes dépendantes peuvent se retrouver isolées. Des liaisons internet, des télétransmissions, des alarmes deviennent inactives avec les conséquences dramatiques qui en découlent.

Qui est responsable ?

Depuis l'abrogation de la loi du 26 juillet 1996 et de l'ancien article L65-1 du code des postes et des communications électroniques, les opérateurs ne disposent plus de servitude d'élagage à l'encontre des particuliers. Dès lors, il appartient aux seuls riverains des lignes de procéder, à leur frais, à ces travaux d'élagage, à fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

En revanche, le maire peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation, autres que les chemins ruraux, d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

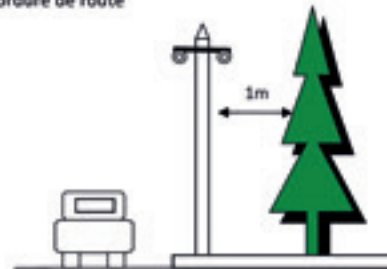
Enfin, le propriétaire qui refuse d'élaguer les branches générant des dysfonctionnements du réseau téléphonique s'expose à des sanctions pénales, d'une part aux titres de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière et d'autre part au titre de l'article

L.65 du code des postes et communications électroniques qui punit de 1500€ d'amende le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau ouvert au public.

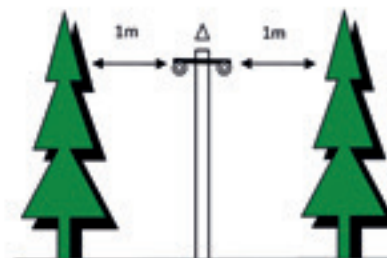
L'élagage est une nécessité. Il contribue à la sécurité des biens et des personnes et à la performance des professionnels présents sur la commune.

Si vous souhaitez élaguer mais craignez d'endommager les câbles téléphoniques, vous devez appeler l'assistance technique de votre opérateur de télécommunication.

En bordure de route



En plein champ



A l'école des citoyens

Les enfants de Lucinges partagent leur espace et les jeux entre 197 enfants de 3 ans à 11 ans, de la petite section au CM2.



Ils apprennent à chanter ensemble.

Ils manipulent des objets, vivent des situations concrètes pour comprendre à quoi servent les nombreuses choses qu'ils doivent apprendre.

Les enfants lèvent la main pour demander la parole.

Ils apprennent la persévérance et le goût de l'effort, pour être fiers d'avoir donné le maximum d'eux-mêmes.

Ils apprennent à partager des expériences avec les gens du village : travail de création plastique dans l'atelier de Martine Jaquemet pour un hommage au poète Michel Butor, travail de création culinaire dans la boulangerie de Laurence et Patrick Dupont.

C'est bien de grandir !



Dans l'atelier de Martine Jaquemet

Contact

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CHASSE

Salvatore Mantis
266 route de Lucinges
74380 Lucinges

P32 BADMINTON ANNEMASSE AGGLO

Claire Rocheteau
secretariat@badminton-annemasse.fr
www.badminton-annemasse.fr
Badminton Annemasse 74

P31 BONNE ATHLETIC CLUB

Philippe Gassilloud
207 chemin de la Cornache
74380 Bonne

P40 CAFÉ LITTÉRAIRE

Nathalie Reynolds
33 route de Lucinges
74380 Lucinges

P39 CHORALES LE TOURBILLON

Monique Barbedor
1378 route d'Armiatz
74380 Lucinges
chorales-le-tourbillon@orange.fr

P41 C'EST QUOI COMME BESTIOLE !?

Patricia Charrière
77 route de Cortenz
74380 Lucinges
patricia.schell@orange.fr

P40 DONNEURS DE SANG

Philippe Froussard
Place de la Vignule
74380 Lucinges
philippe74f@gmail.com

P33 ÉCOLE MUSI K DANSE

Gaëlle Dessard
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ecolemusikdanse@orange.fr
www.musikdance.fr
@EcoleMusikDance

P34 GYM DES VOIRONS

Marie-Pierre Crostella
173 chemin sous la Ville
74380 Cranves-Sales
crostella.marie-pierre@neuf.fr

P38 HARMONIE DE BONNE

Jacques Daudel
harmonie.bonne@gmail.fr

P36 LA BOÎTE À DOUDOUS

Carole Ripoll
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ripoll.carole@gmail.com
www.laboiteadoudous.org
@LaBoiteADoudous

P38 LA PAROISSE

Marie-Françoise Chatelain
462 route de Milly
74380 Lucinges

P35 LE SOU DES ÉCOLES

Stéphanie Bajoux
5 impasse des Arelles
74380 Lucinges
stephanie.bajoux@wanadoo.fr

P34 LE TEMPS DE VIVRE

Denise Rivoire
70 chemin de la Cascade
74380 Lucinges
8sous@orange.fr

P7 LIVRES D'ARTISTE 74

MICHEL BUTOR
Martine Jaquemet
57 place de l'Église
74380 Lucinges

LUCINGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Denise Trolliet
274 route du Faubourg
74380 Lucinges

P21 LUCINGES N'FÊTA

Vincent Boutière
846 route de la Grange de Boège
74380 Lucinges
lucinges_en_feta@gmx.fr

MV AGUSTA CLUB DE FRANCE

Raphaël David
371 route du Céron
74380 Lucinges

P37 PROMENADES MUSICALES

Janja Fritsch
271 chemin de Milly
74380 Bonne
jmifritsch@gmail.com
www.promenadesmusicales.weebly.com

SAPINS DES VOIRONS

Claude Briffod
521 route de Possy
74380 Lucinges

P35 SENTIERS ET RANDONNÉES

Jeanine Talaia
61 allée de Trébilly
74380 Lucinges
jaja.talaia@orange.fr

P30 TENNIS CLUB

Claude Trousslard
tennisclublucinges@gmail.com
@Tennisdelucinges

UDC-AFN SECTION DES VOIRONS

Lino Panato
56 rue Fernand David
74100 Ville-la-Grand
annemarie.phippaz@free.fr

Tennis Club de Lucinges

Votre club de tennis a fait peau neuve



On entend souvent des personnes s'étonner : « Il y a un club de tennis à Lucinges ? » Et comment donc ! Nous disposons de deux courts prêts à vous accueillir, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Sachez que le tennis a au moins cela d'extraordinaire : vous pouvez le pratiquer toute votre vie. Le tennis étant aussi un sport d'expérience, en le pratiquant régulièrement, vous aurez l'agréable surprise de vous améliorer constamment.

Grâce à la mairie, les courts et leurs environs ont pu être remis à neuf pour les trente et un ans du club et les améliorations ne cesseront encore de continuer cette année.

Tout est fait pour que l'accueil et la pratique de leur sport par

les adhérents du club soient de plus en plus confortables.

Chez nous toutes les formules d'adhésion sont possibles pour ce qui reste un des clubs les moins chers de la région.

On peut y jouer comme on l'entend, mais cela dit, il est vivement recommandé de se perfectionner ou d'apprendre auprès de notre professeur diplômé, Christophe Macrelle.⁽¹⁾

Vous vous ferez toujours plus plaisir au tennis en apprenant la technique et tout est prêt pour le faire agréablement dans notre club.

Il y a donc une école de tennis (tous les lundis soir), de la compétition en interclubs au printemps-automne et la Fête du tennis (comme dans tous les clubs de France) les 27 et 28 mai 2017.

Le club est actuellement constitué de cinquante membres mais nous pourrions en accueillir beaucoup plus. Alors venez donc nombreux vous essayer à notre merveilleux sport. Que ce soit pour les loisirs ou en compétition de 7 à 77 ans (au moins !), nos portes vous sont grandes ouvertes.

Pour nous joindre, vous trouverez nos coordonnées dans la liste des associations.

Au plaisir de vous rencontrer et vive le Tennis au Club de Lucinges.

⁽¹⁾ Pour contacter
Christophe Macrelle :
creassys@free.fr /
06.61.90.36.50



Bonne *Athletic* Club (BAC)



*Plaisir
Convivialité
Respect
Jeu*

Le club de football de Bonne compte 137 licenciés, dont 19 Lucingeois. Cette association accueille les enfants dès l'âge de 6 ans. Dans une ambiance conviviale, où plaisir est le maître mot, les jeunes apprennent les règles du sport, le respect de l'adversaire et de l'arbitre. Les éducateurs des équipes, au départ de simples parents motivés, se sont presque tous formés pour offrir aux joueurs des entraînements de qualité.

Chaque samedi, les joueurs de Bonne et Lucinges se déplacent dans d'autres communes. Ils rencontrent d'autres enfants venant d'horizons différents. Voilà une belle leçon d'ouverture ! Les entraînements ont lieu au stade de Bonne de mars à juin et de septembre à novembre. Entre novembre et mars, à cause du manque d'éclairage du stade, les joueurs s'entraînent à Loëx.

Le club organise son tournoi le week-end de Pentecôte : c'est comme une porte ouverte, les enfants désireux de nous rejoindre la saison suivante peuvent à cette

occasion prendre contact avec les dirigeants.

Le club organise aussi son loto chaque année au mois de novembre à la salle communale de Bonne. Cet événement mobilise tout le comité, qui bénéficie de l'aide et du soutien des joueurs seniors sous la conduite de Catherine Bajolaz.

Ce loto est l'une des principales rentrées d'argent pour le club, qui se doit d'être rigoureux dans ses dépenses : des dépenses pourtant souvent indispensables (achat de ballons, de chasubles, de filets de buts, etc.).

C'est grâce aux subventions des mairies de Bonne et de Lucinges que le club arrive à se maintenir à un niveau d'accueil correct. Cependant, les dirigeants, parents et joueurs émettent en ce début de l'année 2017 le souhait de pouvoir un jour bénéficier d'infrastructures rénovées permettant aux joueurs de s'entraîner dans de meilleures conditions.

Badminton



Le 30 juin 2016, les clubs de badminton de Cranves-Sales-Lucinges-Bonne et d'Ambilly ont fusionné pour former le *Badminton Annemasse Agglo* (B2A74).

Une fusion toute naturelle au vu de leur complémentarité.

Avec 400 licenciés attendus pour la saison 2016/2107, le B2A74 se positionne comme l'un des clubs les plus importants du département.

Largement pratiqué en milieu scolaire et de par son aspect ludique mais aussi physique, le badminton est un sport en plein essor.

Grâce aux nombreux créneaux dont nous disposons, le Badminton Annemasse Agglo propose une offre complète pour les jeunes, pour les joueurs orientés compétition ou ceux qui préfèrent une pratique loisir.

ECOLE DE BADMINTON : 4 COURS SPÉCIFIQUES POUR LES JEUNES

Minibad (enfants nés en 2009/2011)
vendredi de 17h30 à 18h30
au gymnase du Pralère (Cranves-Sales)

Poussins (nés en 2007/2008)
vendredi de 18h30 à 19h30
au gymnase du Pralère (Cranves-Sales)

Benjamins (nés 2005/2006)
jeudi de 18h00 à 19h30
au gymnase du Salève (Annemasse)

Minimes/Cadets (2001/2004)
mardi de 18h00 à 19h30
au gymnase du Salève (Annemasse)

DES CRÉNEAUX CHAQUE SOIR DE LA SEMAINE

En proposant des créneaux tous les soirs de la semaine, nous offrons à nos adhérents la possibilité de venir jouer, à la carte, en fonction de leur emploi du temps et de leur engouement.



DES CRÉNEAUX CHAQUE SOIR DE LA SEMAINE !

DES ÉVÉNEMENTS INTERNES ET EXTERNES

Le premier tournoi *Full Metal Racket* s'est déroulé les 11, 12 et 13 novembre au gymnase du Salève à Annemasse et a remporté un franc succès.

Cette saison, le B2A74 organisera plusieurs tournois externes. Deux tournois sont à venir :

- **Tournoi départemental jeunes**
les 4 et 5 février
au Gymnase du Pralère à Cranves-Sales
- **Tournoi international**
les 8 et 9 avril
au gymnase du Salève à Annemasse

Dans un esprit de convivialité, le club organise également des événements internes tels que des tournois salades (mélange des catégories de joueurs), ou tournois festifs (tournoi déguisé pour Halloween).

Si le badminton vous tente, il est encore possible de s'inscrire. Contactez-nous pour venir faire un essai ! (Voir nos coordonnées dans la liste des associations p29)

École Musi K Danse

L'École Musi K Danse (EMD) est une école associative gérée par des parents d'élèves. Elle accueille 337 adhérents, musiciens et danseurs, enfants et adultes, qui suivent des cours dispensés par 18 professeurs diplômés.

La pratique de la musique est avant tout une rencontre avec l'instrument et avec un groupe.

Ainsi, l'EMD propose un enseignement diversifié en cours instrumental et en pratique collective. La danse est largement présente au travers de différents cours pour petits et grands.

Depuis la rentrée 2016, cinq nouvelles activités sont proposées : un atelier de musiques actuelles (adultes), un cours de formation musicale (ados), un cours de cor et deux classes de *modern jazz* (ados et adultes).



La musique se partage avec ses proches et aussi avec un public plus large. Les professeurs de l'EMD sont des professionnels qui se produisent dans différentes formations artistiques. Afin que les élèves puissent valoriser leur pratique, des auditions publiques sont organisées tout au long de l'année, en fonction des envies des élèves et des professeurs. Une large part est laissée à l'inspiration du thème et du lieu. Les ateliers de l'EMD ont également été invités par les communes de Cranves-Sales et Lucinges à se produire lors de la fête de la musique et des fêtes communales.

Un temps fort de notre école est la soirée spectacle de bonne année. Elle a eu lieu le samedi 14 janvier 2017 et a été animée par les professeurs de l'école. Ce fut l'occasion de nous retrouver autour d'un événement musical de qualité et de soutenir l'EMD.

Enfin, l'année se terminera par un **spectacle** de danse, proposé le **samedi 17 juin 2017**.

L'EMD adhère au Schéma départemental préconisé par le Conseil général. Elle propose un Cycle 1 dont l'enseignement (formation musicale et pratique d'instrument) est sanctionné en fin d'année par des examens. La validation de ces examens est reconnue par les écoles de musique et les conservatoires. L'EMD donne la possibilité aux élèves qui le souhaitent de poursuivre leur parcours dans un Cycle 2 organisé en partenariat avec d'autres écoles de musique.



Pour toute question, le secrétariat de l'école est ouvert les mardi 16h-19h, mercredi 12h-17h, jeudi et vendredi 16h30-18h30.

L'école participe au projet de développement de l'Agglo. Elle est subventionnée par les communes de Cranves-Sales et de Lucinges, qui mettent également à disposition les locaux dans lesquels ont lieu les cours. Cet article est l'occasion de remercier les municipalités pour leur soutien et leur partenariat.



Vous voulez en savoir plus ? Retrouvez-nous sur notre page internet ecolemusikdanse.fr et sur notre page Facebook.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2017

Classe d'orchestre et harmonie

MARS-AVRIL

Enregistrement des ateliers de musique actuelle

MAI-JUIN

Examens instrumentaux et de formation musicale

JUIN

Audition musiques actuelles

13 MAI

Spectacle de l'Association musicale de Vétraz-Monthoux

10-11 JUIN

Fête du village de Lucinges

17 JUIN

Spectacle de l'EMD

18-19 JUIN

Fête de la musique de Cranves-Sales

24-25 JUIN

Fête de la Saint-Jean de Cranves-Sales

Gymnastique des Voiron

Toujours sur sa belle lancée, l'association *Gymnastique des Voiron* de Lucinges est à même de vous offrir des cours de marche nordique, de gymnastique Pilates, sans oublier la gymnastique douce pour les aînés et les exercices d'entretien tonique.

L'association a aussi créé un cours périscolaire, qui rencontre un beau succès.

Cette année, l'association atteint le nombre respectable de 90 adhérents. Le prix d'un cours est de 120 € pour l'année pour les adultes et de 60 € pour les enfants.

Si vous désirez entrer dans notre joie sportive, venez faire un essai gratuitement : vous serez les bienvenus !



LES JOURS ET LES HORAIRES SONT LES SUIVANTS :

LUNDI

9h-11h marche nordique

MERCREDI

9h-10h pilates avancé

10h-11h gym douce

11h-12h pilates débutant

JEUDI

18h-19h cours périscolaire

19h30-20h30 Pilates avancé

20h30-21h30 gym d'entretien tonique

Tous les cours de gymnastique se pratiquent avec ou sans matériel.

L'association est présente lors des fêtes annuelles et marche dans Lucinges pour clore l'année.

Le Temps de *vivre*

Au cours de l'année 2016, les membres du club du *Temps de vivre* ont été assidus aux rencontres qui ont eu lieu deux fois par mois, le mercredi. Ces dames sont particulièrement heureuses de pouvoir communiquer, jouer ou parler de choses et d'autres pendant ces après-midis.



Au mois de juin, notre traditionnel repas autour des filets de perches fut un moment très convivial, et en plus le beau temps était de la partie.

En novembre, nous avons eu la visite surprise d'une jeune Lucingeoise, répondant au doux nom d'Agathange, venue jouer avec les anciens. Ce fut une belle rencontre fort appréciée. Nous gardons espoir qu'elle se reproduira.

Cette année nous avons été attristées par le décès d'Andrée Meynet, fidèle au Temps de vivre depuis sa création, ce qui a provoqué un vide et un certain manque d'animation lors des parties de scrabble...

Au risque de se répéter, sachant que le Temps de vivre n'a pas d'âge, nous lançons un appel à toutes les personnes voulant se distraire en les invitant à participer à nos rencontres. Et pour donner plus de panache à nos parties de belote, les messieurs seront toujours les bienvenus.

Sentiers et *rando*nnées de Lucinges

Le tour d'Hirmentaz, le lac de Gers, le Pas du Roc, l'Iselet, les Hauts Fleuris, la pointe des Brasses, sans oublier les bords de l'Arve, le pont de Sierne, et bien d'autres, n'ont plus de secrets pour les 35 licenciés de la Fédération française de randonnée de Haute-Savoie qui se donnent rendez-vous les deuxième lundi et dernier samedi de chaque mois à Lucinges.

Après une reconnaissance faite au préalable par le comité ou par un accompagnateur du groupe, ce sont, au fil des sorties, des kilomètres de sentiers parcourus, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Des journées à thème ont également été programmées en 2016 :

- ➔ **Randonnée** dans la campagne genevoise et visite des serres de Verdonnet.
- ➔ **Visite** d'Evian commentée par un guide du patrimoine puis embarquement sur un bateau solaire à destination des Jardins de l'eau du Pré Curieux.
- ➔ Et fin août, **dégustation** de beignets de pommes de terre au refuge de la Golèse.

L'hiver nous troquons nos chaussures de montagne contre les raquettes !

N'hésitez plus, rejoignez-nous !



Le *Sou* des écoles



Chaque année, l'école de Lucinges construit plusieurs projets pédagogiques qui peuvent consister en des voyages scolaires, la venue d'intervenants extérieurs ou encore en des spectacles auxquels les enfants peuvent se rendre dans le cadre de la classe.

Ces activités demandent des financements, auxquels l'association du *Sou des écoles* contribue chaque année. Pour ce faire, l'association organise quatre grands événements de la vie du village : le Carnaval, la Fête de maude (au mois d'octobre), le Marché de Noël et la fête de fin d'année scolaire. Sans l'investissement du *Sou des écoles*, l'équipe enseignante ne pourrait pas proposer les sorties et activités qui sont organisées (participation à hauteur de 10.000 euros environ chaque année).



Les parents qui investissent un peu de leur temps au *Sou des écoles* permettent donc à nos enfants de bénéficier d'activités exceptionnelles et contribuent aussi aux festivités et à la bonne humeur de la commune.

Les nouveaux bénévoles sont toujours évidemment bienvenus puisque les enfants qui partent pour le collège voient naturellement leurs parents quitter le *Sou* !

Pour nous rejoindre ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter (voir nos coordonnées dans la liste des associations).

La Boîte à doudous

Association des assistantes maternelles de Cranves-Sales et Lucinges

L'année scolaire 2015-2016 fut encore bien remplie pour toutes les assistantes maternelles et « leurs enfants ».

Et oui, nos petits ont eu le plaisir de profiter de nombreuses activités pendant le rythme scolaire : les lundis, toujours au chalet à Lucinges pour les activités plus manuelles, nombreux bricolages pour éveiller leur dextérité. Les jeudis, à Cranves-Sales pour des activités de groupe avec des intervenants.

Justine Roguet, la bibliothécaire de Lucinges, nous a fait le plaisir de conter des histoires très animées aux plus grands pendant que les plus petits ont profité de massages avec leur nounou sous les bons conseils de Line.



Il y a eu aussi Barbara Poret qui nous a proposé des séances de yoga une fois par mois. Sandrine Bernerd une assistante maternelle, a animé tous les deux mois les anniversaires groupés de nos petits en réalisant de très beaux gâteaux et en menant la fête avec chansons et danses.

Nous sommes également allés voir le Père Noël en novembre dans son hameau à Andilly.

Les Contes joyeux avec Anne-Claude Laurent et François Cerny nous ont présenté une fois encore un très joli spectacle. En décembre, nous avons eu le plaisir de voir venir le Père-Noël qui a distribué papillotes et cadeaux à tous nos petits et se laissant photographier pour garder un beau souvenir de ce moment !



En janvier, les enfants ont partagé la brioche des Rois et les assistantes maternelles, gourmandes elles aussi, ont grignoté une part de galette. Dans l'hiver, nous nous sommes rendus à C l'Aventure ou tout le monde s'est défoulé avec grand plaisir. La chasse aux œufs a été aussi un grand moment pour les enfants qui sont repartis avec leur petit butin ! Et comme dernière sortie, nous sommes allés visiter la nouvelle ferme pédagogique de Cranves-Sales où les loulous ont passé une belle matinée ! Nous avons clôturé l'année scolaire avec notre traditionnel apéritif dînatoire animé par notre clown Catherine Pache.

Entourées de nos familles, nous nous sommes retrouvées pour une soirée très agréable avec les enfants dont nous avons la garde, accompagnés de leurs parents.

Nous avons pu réaliser toutes ces belles choses grâce au succès croissant de nos deux bourses aux vêtements, puériculture, jouets, livres, poussettes, etc. En deux mots, tout ce qui touche les enfants de 0 à 12 ans. Pour 2017, retenir les prochaines dates de nos bourses : le 2 avril et le 15 octobre, pour faire de bonnes affaires !



LA BOÎTE À DOUDOUS
association des assistantes maternelles
de Cranves-Sales et Lucinges

5^e édition Novembre DES VOIRON musical

La cinquième édition du festival Novembre musical des Voiron s'est déroulée les deux premiers week-ends de novembre 2016 dans les communes de Bonne, Cranves-Sales, St-Cergues et, bien entendu, Lucinges.

C'est à l'église de Lucinges, mise gracieusement à disposition par le Père Amédée, que le concert d'ouverture a eu lieu le vendredi soir 4 novembre, donné par le Quatuor Syrma, avec comme thème « Émotions en Tchéquie ». Alan Bourré, violon, Marc Desjardins, violon, Élodie Laurent, alto et Michèle Pierre, violoncelle, quatre jeunes artistes magnifiques et enthousiastes, ont enflammé le public en jouant des quatuors de Bedřich Smetana, Erwin Schulhoff et Antonín Dvořák. La soirée s'est terminée par un sympathique et apprécié buffet offert par la mairie aux musiciens et bénévoles.

Le dimanche 13 novembre, en fin de matinée, le public de Lucinges a pu assister à une autre prestation de choix. Le Quatuor Strada, ensemble composé des musiciens de renommée internationale Pierre Foucheneret, violon, Sarah Nemtanu, violon, Lise Berthaud, alto et François Salque, violoncelle, a enthousiasmé le public avec le programme « Génie de l'Allemagne ». Pierre Foucheneret a d'abord exécuté avec brio la Chaconne pour violon seul de Jean Sébastien Bach. Ensuite, les quatre musiciens ont joué merveilleusement le quatuor n° 7 de Ludwig van Beethoven.



Ce programme allemand s'est poursuivi l'après-midi à l'église de St-Cergues pour clore le festival.

Depuis sa création en 2012, le festival a vu croître régulièrement son audience.

Les applaudissements du public, parfois debout, le bonheur exprimé par nombre d'auditeurs, mais aussi le soutien constant et amical de la municipalité nous incitent évidemment à poursuivre avec des prestations toujours aussi brillantes que généreuses.

**L'édition 2017
se déroulera du 10 au 12
et du 17 au 19 novembre.**

Le programme est en préparation et sera publié dès que possible.

La réalisation de cet événement musical, bien singulier dans nos villages, est évidemment exaltante. Elle demande aussi beaucoup d'énergie et de travail en amont et durant le festival. C'est une équipe

entièrement bénévole qui l'assure et qui ne demande qu'à être renforcée par de nouvelles recrues.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous contacter sur notre site web (coordonnées dans la liste des associations, page 29).



Harmonie de Bonne-Lucinges

En 2016 les effectifs de l'harmonie se sont enrichis de quatre nouveaux membres, dont deux jeunes musiciens de l'école de de musique de Bonne. Notre effectif atteint donc les 28 membres avec un parc instrumental qui nous permet d'aborder des pièces diverses : saxophones, clarinettes, flûtes, trompettes, gros cuivres et percussions.



Nous nous préparons dès maintenant à un concert qui aura lieu le 20 mai 2017 et durant lequel nous accompagnerons une artiste peintre. Nous aurons aussi certainement l'occasion de nous produire à Lucinges pour un concert ou une animation, par exemple lors de la fête du village.

Si vous pratiquez vous-mêmes un instrument à vent alors n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir de 20h30 à 22h30, à la salle de répétition mise à notre disposition par la mairie de Bonne et située au 444 route de Haute-Bonne.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail en utilisant les coordonnées indiquées dans la liste des associations.

Chronique paroissiale

Comme les années précédentes, la communauté paroissiale continue la mission d'évangélisation avec l'aide de notre curé, le Père Amédée. C'est un mouvement encore timide mais bien réel. Cette année, plusieurs personnes de bonne volonté se sont mobilisées pour assurer divers services d'église.

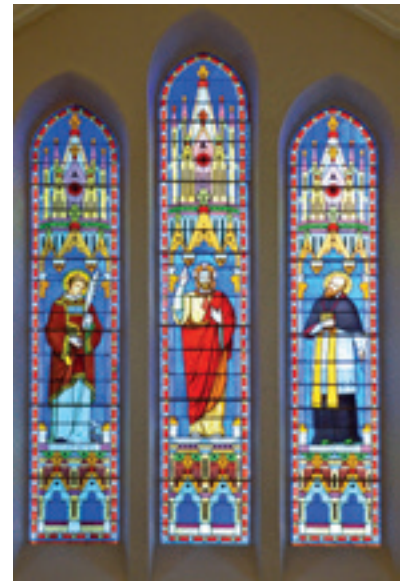
Ces services ne doivent pas être l'apanage de personnes âgées mais le souci des jeunes générations. Plusieurs bénévoles se sont proposés et une liste sera prochainement affichée au fond de l'église. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive mais ouverte à toutes les personnes désireuses de s'investir. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Notre communauté paroissiale est une grande famille et comme toute famille qui ne veut pas disparaître, elle doit engendrer de nouveaux venus.

Heureusement, nous pouvons compter sur le soutien sans failles de notre curé, le Père Amédée. Toujours présent pour la célébration des messes et lors des événements heureux, il est d'un grand réconfort auprès des familles en deuil.

Cette année, une nouvelle catéchiste a pris en charge la catéchèse de nos enfants en vue des les préparer à leur première communion. Cette étape de leur vie chrétienne est importante pour leur cheminement spirituel.

Toujours dévoués, les diffuseurs de Regards distribuent le journal paroissial qui donne des nouvelles des sept communautés qui constituent *La Paroisse de la Trinité au pays des Voirons*.



L'année dernière, l'église a accueilli divers concerts qui ont enchanté de nombreux mélomanes. La musique ayant la réputation d'adoucir les mœurs, profitons pleinement de ces moments de sérénité pour oublier quelques instants la violence toujours présente dans le monde.

La paix étant un bien précieux, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour la préserver. L'avenir de nos enfants en dépend.

Avant de terminer, ayons une pensée fraternelle pour nos malades. A l'aube de 2017, nous leur souhaitons un prompt rétablissement et à tous une bonne santé.

Restons confiants et gardons l'espoir, c'est lui qui nous fait vivre.

Pour toute question concernant les baptêmes, les mariages et les décès, vous pouvez nous contacter :

Paroisse La Trinité au pays des Voirons 999 route du Chef-lieu 74250 Fillings

Curé : Père Amédée Anthonioz

Tél : 04 50 36 45 30

Portable 06 80 32 06 01

la-trinité@diocese-annecy.fr

Chorales

Le Tourbillon et Le P'tit Tourbillon

La chorale des enfants, *Le P'tit Tourbillon* et la chorale des adultes, *Le Tourbillon*, sont dirigées par Guillaume Rault, qui vient de terminer avec succès ses études à la Haute école de musique de Genève.



Guillaume Rault, chef de chœur

La chorale des adultes est actuellement composée de 26 choristes, de tous âges, venant pour la plupart de Lucinges, Bonne et Cranves-Sales. Le P'tit Tourbillon a été contraint d'arrêter ses répétitions fin décembre 2016, faute de participants. Mais ce n'est pas définitif : il repartira au mois de septembre 2017 avec un minimum de 10 enfants.



Le P'tit Tourbillon en concert

Pour tout renseignement, consultez les actualités des associations sur le site Internet de la commune ou prenez contact avec nous, par email ou par téléphone (voir contact dans la liste des associations).



ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2016

Le concert donné **le 10 avril 2016** pour marquer les 20 ans du Tourbillon, avec la participation de la Chorale à cœur joie de la Vallée Verte et de l'Harmonie municipale de Cranves-Sales. Les anciens chefs de chœurs et anciens choristes ont aussi répondu à l'appel. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié au restaurant scolaire.

Le 11 juin, pour la fête du Village, Le P'tit Tourbillon a ouvert les festivités, entouré par les adultes. Toujours un moment de partage, toutes générations avec les enfants et leurs parents.

Puis le 21 juin, participation à la Fête de la musique à Lossy, sur invitation de l'Harmonie de Cranves-Sales. L'ambiance était au rendez-vous et s'est prolongée sur la place autour d'un buffet canadien.

Comme tous les ans, notre traditionnel vide-grenier s'est déroulé le premier dimanche de septembre, avec toujours autant de succès et beaucoup de chance avec la météo. Cet événement contribue, sur le plan financier, à la bonne marche de l'association.

Sur l'invitation de la mairie de Cranves-Sales, nous avons donné un mini-concert pour l'inauguration du centre du village le samedi **17 septembre**. Hélas sous la pluie, mais le cœur, notre cœur, y était.

L'année 2016 s'est terminée **le 9 décembre** par des chants traditionnels corses interprétés par le groupe Méridianu. Le soliste n'était pas un inconnu : il était déjà venu à Lucinges lors de l'inauguration de l'église après sa rénovation. Il avait très envie de revenir chez nous. Ce fut un beau moment chargé d'émotions.

PROJET POUR 2017

Pour l'année 2017, nous avons un grand projet mis au point par Guillaume Rault : un conte musical avec la participation de trois chorales. Les concerts sont prévus **le 16 juin** à Pers-Jussy et **le 23 et 24 juin** à Bonne et à Boège.

Venez nous rejoindre, même si vous craignez de ne pas avoir une voix suffisamment sûre : une voix se travaille et vous serez surpris

par vos progrès. Le chant c'est un exercice enrichissant, qui tient à la fois du sport et de la détente.

La contribution des voix masculines est importante pour équilibrer les différents pupitres. La chorale désire étoffer son groupe d'altos et sopranos hommes. Alors, messieurs, laissez-vous tenter par le chant et venez à nos répétitions, vous serez toujours les bienvenus.

ALORS SI VOUS AIMEZ CHANTER, EN TOUTE SIMPLICITÉ, LAISSEZ-VOUS EMPORTER PAR LE TOURBILLON DE LUCINGES ET REJOIGNEZ-NOUS !



Le Café littéraire de Lucinges

Comme l'usage en était jusqu'alors, le coup d'envoi de chaque nouvelle année du Café littéraire était lancé par notre soirée consacrée à Michel Butor.

Ce fût encore le cas pour l'année 2016, lors de notre séance du 11 janvier où, pour notre plus grand bonheur, Michel Butor était venu nous parler, en avant-première, de son Hugo, de son hommage personnel à cet immense écrivain (au moins aussi prolifique que lui-même) et dont il nous disait que « l'écriture poulpe », tentaculaire traduisait tous les excès d'un caractère qui en faisait toujours trop en tout...

En ce début d'année 2017, nous voilà orphelins de notre « grand-homme-à-la-salopette », privés de son « Gai Savoir » qui nous comblait et en deuil de son infinie générosité.

Mais cette année 2016 nous réservait encore une nouvelle épreuve avec le décès de Maggie Burke, membre fondateur et aventurière de la première heure du Café

littéraire, qui devait nous quitter seulement quelques semaines plus tard.

Avec le départ de notre « muse », c'est un peu de notre âme qui s'en va, une autre page qui se tourne, mais l'Histoire continue de s'écrire et de se lire...

Un programme riche en découvertes, des rencontres avec des auteurs, des enthousiasmes partagés et des échanges nourris...

La littérature, toujours, dans tous ses genres abordés, qui élargit nos vies, entre attachement et arrachement, pour panser nos blessures et penser notre avenir...

A l'aube de cette année 2017, le *Café littéraire de Lucinges*, bientôt 20 ans, a des projets plein la tête, à partager avec vous, toujours à la même heure, toujours au même endroit. On vous attend !

Donneurs de sang

Voici une nouvelle année qui commence sous le signe de la santé et des dons, du moins nous le souhaitons.

Quatre épisodes de don du sang sont au programme 2017 de cette belle et généreuse série.

Nous vous comprenons bien ! Tout le monde vous réclame des dons et vous ne pouvez plus suivre : pas de temps libre, trop de travail au bureau ou dans les champs, et bientôt plus rien dans votre bourse ! Nous ne vous demandons rien financièrement chez les *Donneurs de sang*. Au contraire, nous nous démenons corps et âmes pour votre bien être dans une seule et belle formule : un repas gastronomique et convivial entre amis de Lucinges, quatre fois par an.

Pour ce moment de quelques minutes, voici votre forfait détente :

- ✓ une infusion de bienvenue de qualité gustative aux plantes sauvages comme à l'habitude ;
- ✓ une entrée surprenante et aux parfums d'exception de nos montagnes et de nos fleurs le plus souvent ;
- ✓ un plat chaud de renommée nationale revisité par notre chef cuisinier avec son équipe ;
- ✓ un dessert surprenant pour le bonheur des fins palais.

Les repas, allégés en mauvaise humeur et en cholestérol, sont élaborés par une équipe de jeunes, beaux bénévoles et une équipe féminine les accompagne au service telle les *pom-pom girls*, tous très dévoués pour cette belle association humaine.

Nous avons un grand besoin de vous comme donneurs et pour faire vivre notre restaurant des donneurs lors de chaque soirée de prélèvement. C'est important que vous puissiez venir pour contribuer à une œuvre sociale et humanitaire.



Nous pouvons tous avoir besoin de sang un jour ou l'autre, en cas de maladie et en cas d'accident.

Merci de venir tous et nombreux : même les enfants ont une place à table.

C'est quoi comme *bestiole* !?

PETITE RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS QUI SE SONT DÉROULÉS EN 2016

Démontrant sa solidarité avec d'autres communes, l'association *C'est quoi comme bestiole !?* a prêté main forte le **12 mars 2016** à la commune de Reignier pour leur nettoyage des chemins et accotements des cours d'eau.

En février, mars et avril, l'association a participé pour la troisième année à la sauvegarde des amphibiens lors de la migration sur la tourbière de Lossy sur la commune de Cranves-Sales.

Le 30 mars, *C'est quoi comme bestiole !?* a organisé une conférence au cours de laquelle l'auditoire a eu le plaisir d'écouter Bernard Chocat, professeur à l'Institut des sciences appliquées (INSA) de Lyon, Jérémie Saint Pierre, du Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A), Mickael Tissot, animateur nature à Anim'Nature à Arbusigny, et François Mativet, d'Annemasse Agglo, avec la participation de Philippe Schmidt, de Tiliart Design, qui présentait ses objets recyclés, tous à nos côtés pour nous documenter sur la valeur d'avoir une bonne qualité de nos eaux de rivières, de protéger leurs berges, et sur une façon créative d'utiliser les déchets récupérés lors de leur nettoyage. Il s'en est suivi un cocktail de l'amitié qui a donné lieu à des discussions des plus instructives.



Notre première adjointe Fabienne Delucinges accueille les intervenants : (de gauche à droite) Mickael Tissot (AnimNature), Jérémie Saint Pierre (SM3A), François Mativet (Annemasse Agglo) et Bernard Chocat (INSA, GRAIE, Méli-Mélo)

« Belle conférence qui aborde le problème de l'écologie et plus particulièrement de l'eau d'abord dans sa globalité puis plus particulièrement dans notre commune. Si je devais faire un bref résumé et tirer un enseignement des différents intervenants qui ont pris la parole je reprendrai tout simplement une phrase de stratégie militaire qui dit: Qui contrôle le haut décide de l'avenir du bas. » (Daniel Forestier)

« En plus d'être des points de rencontre, les forums d'information au sein de la commune sont là pour aiguïser la curiosité et démonter les idées reçues. Les gens qu'on y rencontre font preuve d'implication. Pour ma part je retourne souvent sur le site Internet indiqué par Bernard Chocat pour rester informé des actions déployées pour préserver l'eau. » (Jean-Pierre Faber)

Le 3 avril, c'était la journée *Ça commence en montagne*, avec le nettoyage des ruisseaux de Lucinges qui nous tient tant à cœur. 2,485 tonnes de débris retirés dans le ruisseau de la Vignule, soit en tout 7,8 tonnes de polluants en moins depuis 2013 dans les cours d'eau communaux. Cette année nos « bras-cœurs » ont eu la besogne pénible car beaucoup de ces débris étaient des vieux tonneaux en fer ensevelis depuis fort longtemps. Sans compter ces autres intrus que sont les déchets verts et les matériaux de chantier. L'arrachage de laurier cerise qui s'étaient implantés en bordure du ruisseau fut aussi une grosse affaire.

Pour extraire le dernier bidon enseveli, il aura fallu pas moins de cinq heures de sueur.

C'est quoi comme bestiole !? tient à dire mille mercis à tous ceux qui sont venus se salir les mains et les pieds en gardant toujours le sourire de la bonne humeur.

Et n'oublions pas : les petits ruisselets font les grandes rivières...la pureté des uns détermine la bonne santé des autres.



La récolte en ferraille : 830 kg

Sous le titre « J'amène mon jardin », l'association et la commune de Lucinges ont organisé **dimanche 18 septembre** la journée troc jardin dans le parc du château. La météo a été certes fantaisiste, mais cela n'a rien enlevé au bonheur d'échanger recettes, produits, astuces, fleurs, fruits, plantes, œufs, etc. En un mot, échangeons ... pour éviter le gaspillage ! Tous les participants ont pu ensuite se régaler avec du reblochon fondu au barbecue.



Grâce aux dons des Lucingeois (gants, pantalons, chaussures, vaisselle, cordes, etc.) en réponse à notre appel, et aux heures qu'ils ou elles ont consacrées aux plantations, le *Jardin qui se promène* a pu voir le jour et, **entre septembre et novembre**, musarder trois fois sur Lucinges et une fois dans le cadre des Prémices d'automne à Machilly, où C'est quoi comme bestiole !? a eu la belle surprise de remporter le premier prix du stand le plus original et le plus beau.

Cette récompense est collective.

La festivité « Un village bien habité » prévue **en novembre**, avec ateliers de travail sur courge et animalier a dû être annulée pour cause d'incivilité de la part de certaines personnes, qui ont soit détruit les plantations réalisées, soit les ont rendues impures à la consommation par l'utilisation à grande échelle de produits phytosanitaires. Ces gestes sont à l'opposé des fondements de l'association.

Enfin, l'association adresse ses remerciements à tous ceux qui ont arrosé délicatement nos graffitis de mousse au pied du potager partagé entre la bibliothèque et l'école.

ADHÉSION

Suite à de nombreuses sollicitations, et pour la première année, C'est quoi comme bestiole !? a ouvert l'adhésion annuelle pour 10€. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que Bestiole à part entière.

AGENDA 2017

C'est quoi comme bestioles !? a des projets plein la tête, alors prêt(e) pour nous accompagner ?



Ça commence en montagne 2017

Le **1^{er} avril** la projection d'un film en relation avec nos nettoyages et sortie sur le terrain.

Le **2 avril** nous mettrons en œuvre le cinquième nettoyage des ruisseaux de notre village.

Combien de tonnes de déchets ramasserons-nous ? Allez, gants, bottes, pique-nique et hop. Nous vous attendons comme chaque année, nombreux pour cette belle action.

J'amène mon jardin

Le **24 septembre**, pour la troisième année, en amitié avec la commune de Lucinges, vous êtes invités au troc jardins/plantes/placards.

Au programme : ateliers, plantations, jeux nature, pique-nique, massages de fruits perdus, et autres surprises.

Un village bien habité

Du **25 au 31 octobre**, deuxième édition d'*Un village bien habité*, avec le soutien de la mairie de Lucinges. Au programme : ateliers de sculptures sur courges ; ateliers de fabrication de nichoirs, mangeoires et autres abris ; balade nocturne ; installation des nichoirs et mangeoires ; vente de soupe et douceurs à la courge.

Collaboration scientifique

L'association a été sollicitée par l'antenne du Léman de Surfrider pour mettre en œuvre un travail de collaboration scientifique. La cible est la plage de Sciez sur Léman sur laquelle la bestiole pourra appliquer le protocole OSPAR (OSPAR est un mécanisme de coopération internationale ayant pour but de protéger l'environnement maritime basé sur la Convention d'Oslo (1972) et la Convention de Paris (1974) – le protocole OSPAR est un procédé très précis de ramassage et de comptage des déchets en eaux intérieures).

Ce projet motive la bestiole car à l'horizon 2020, la Directive cadre sur l'eau (DCE) sera révisée. Cela devrait permettre de nous préparer à ce que la future DCE intègre les macro-déchets que nous ramassons tous régulièrement par nos actions de terrain comme indicateur de l'état écologique des lacs et rivières.

C'est pourquoi cette année la Bestiole aura besoin de ses « bras-cœurs » et autres bénévoles pour devenir acteurs à ses côtés pour réussir ce travail considérable.

L'EAU, UNE RESSOURCE À PROTÉGER

L'eau est un bien précieux présent quotidiennement dans notre vie.

Ouvrir le robinet est aujourd'hui un geste simple que chacun de nous accomplit sans y prêter attention, mais savez-vous que cet acte banal représente un enjeu important en termes d'environnement, de confort et de sécurité ?

Car si l'eau est partout dans notre vie ... il faut la protéger.

VOUS AVEZ DIT GEMAPI ?

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était une problématique gérée par les communes, le département, mais également la région ou l'Etat.

Or, face aux inondations de ces dernières années, le législateur a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), c'est à dire : aménagement de bassins hydrographiques, entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, défense contre les inondations, gestion des digues, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Pour permettre aux collectivités d'exercer cette responsabilité, la loi a prévu l'institution de la taxe Gemapi (parfois appelée aquataxe).

Destinée à protéger les biens et les personnes, prévenir contre les inondations et préserver la qualité de l'eau, cette nouvelle contribution entrera en vigueur dès 2017 et sera répartie entre les taxes foncières, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises.

Une solidarité amont-aval indispensable pour le bassin versant de l'Arve !

LE SM3A, UN PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA RIVIÈRE

Acteur institutionnel et interlocuteur privilégié sur le bassin versant de l'Arve, le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) agit, depuis maintenant plus de 20 ans, pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Le périmètre du SM3A recouvre les territoires longeant la rivière Arve ainsi que ceux bordant tous ses affluents. Il intervient sur plus de 100 communes sur les thématiques :

- ➔ des inondations,
- ➔ de l'amélioration de la qualité et de la ressource en eau,
- ➔ des zones humides et de la biodiversité.

Compte tenu de son expertise et de son expérience sur notre territoire, le SM3A s'est vu confier les missions Gemapi par transfert.

La taxe Gemapi sera prélevée par les communautés de communes et reversée au SM3A afin de financer les travaux nécessaires à l'entretien des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

LE SM3A C'EST :

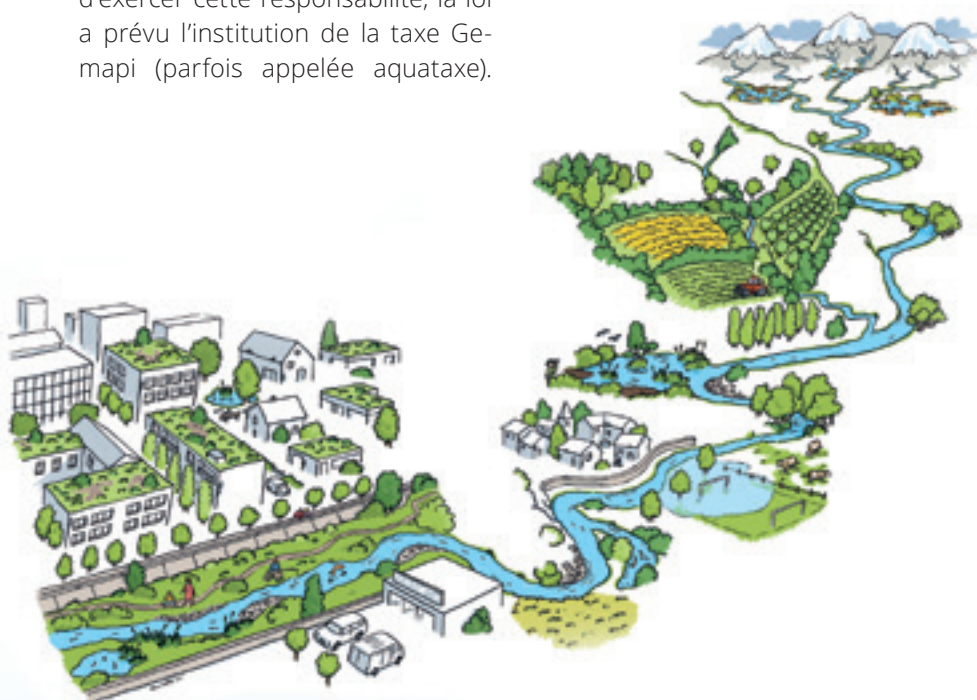
Un territoire de 2.164 km² allant de Vallorcines à Gaillard.

106 communes

342.000 habitants

1.400 km de cours d'eau

Une équipe d'une vingtaine de personnes engagée sur des missions d'intérêt général, au service des collectivités du territoire.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9.800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37.900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

En France, la pollution aux particules fines nous affecte tous : elle réduit en moyenne notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500€/an.

La médiatisation des pics de pollution ne doit pas faire oublier que la lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme et avec des actions de fond. Dans Annemasse Agglo, une attention particulière est portée sur ces enjeux, au travers du Plan climat-air-énergie territorial. Il est primordial d'éviter toute émission de composés toxiques car les effets de la pollution se font ressentir chaque jour, même en dessous des seuils d'alerte. Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé. Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental (art.84).

Au-delà des possibles troubles de voisinage et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts provoque l'émission de polluants atmosphériques en grandes quantités (particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides) et dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.



Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement : elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450€ (art.131-13 nouveau code pénal).

Le paillage avec le broyat de vos branchages préserve vos plantes des variations de température et d'humidité et enrichit le sol

La tonte mulching est une méthode qui laisse la tonte sur place, constituant ainsi un apport d'engrais naturel pour un gazon plus joli.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Rendez-vous sur www.centre.ademe.fr.

LE COMPOSTAGE :

L'ADEME vous propose un guide de compostage domestique *Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin* sous :

<http://www.ademe.fr/utiliser-dechets-verts-cuisine-jardin>

LA QUALITÉ DE L'AIR :

Air Rhône Alpes au 09 72 26 48 90 ou sur <http://www.air-rhonealpes.fr/>

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-pollution-air-exterieur.pdf>

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Utiliser l'eau, est-ce encore un geste simple ?

Il y a seulement trois générations, avoir de l'eau courante dans la maison était un signe de progrès considérable. Aujourd'hui, nous avons presque oublié que c'est un énorme privilège de disposer chez soi d'une eau potable de qualité rien qu'en ouvrant un robinet.

Nous laissons couler l'eau sans plus de considération, à part une vague conscience de facturation.

Mais cette inattention se trouve déjà dépassée par une attitude bien plus préjudiciable : la salissure de cette eau.

Il y a trois générations, l'eau destinée aux besoins domestiques était souvent utilisée plusieurs fois avant d'être rejetée. Ce temps est révolu et si d'autres progrès nous apportent toujours plus de confort, pour autant, ceux-ci nous amènent petit à petit à rejeter de l'eau toujours plus souillée.

Ainsi, revers de la médaille, si nous voulons être toujours plus propre, il est en retour, de plus en plus difficile de rendre à l'eau sa pureté. C'est même impossible pour certains produits, tels que les médicaments.

Que l'eau sale soit collectée par un réseau collectif ou traitée directement par une installation privée au sortir de l'habitation, le problème se bouclera définitivement au moment où, la pénurie aidant, la qualité de l'eau arrivant au robinet sera de moins en moins différente de celle évacuée.

Notre action personnelle est simple : évitons de sur-saler l'eau que nous utilisons. Évitions de la

polluer avec des substances qui rendent son épuration compliquée voire impossible.

Annemasse Agglo, qui est en charge de la distribution de l'eau et de l'assainissement, applique depuis le 1^{er} janvier 2014 un nouveau règlement, dont une des recommandations dit qu'il ne faut pas rejeter dans les eaux usées les éléments suivants :

- ➔ huiles de ménage
- ➔ huiles d'hydrocarbure
- ➔ liquides corrosifs et acides
- ➔ peintures et solvants
- ➔ produits inflammables
- ➔ produits radioactifs
- ➔ matériel hygiénique tel que lingettes, protections diverses, intimes et urinaires : doit aller dans les ordures ménagères
- ➔ ordures ménagères, même broyées : doivent être traitées comme des ordures ménagères
- ➔ eaux de nettoyage de filtres de piscine
- ➔ eaux de nettoyage de bassins
- ➔ effluents d'origine agricole
- ➔ effluents organiques de fosses étanches

En absence d'indication contraire, tous ces éléments doivent être apportés aux sites de tri sélectif pour être proprement traités.

De plus, les eaux pluviales et les eaux de piscines doivent se déverser dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales et non dans celui des eaux usées.

PENSEZ-Y :

- Si votre assainissement est réglé par un système non-collectif, vérifiez si vos produits de nettoyage sont adaptés et qu'ils ne perturbent pas l'action micro-biologique de purification de votre système.

- Évitez les micro-plastiques : ces particules abrasives dans les produits cosmétiques et ménagers échappent aux filtres des stations de purification.

- Évitez les vêtements en tissus polaire : à chaque lavage, ils libèrent une grande quantité de fibres synthétiques qui passent directement dans nos cours d'eau.

Les usagers non raccordables ou non raccordés aux réseaux de collecte et aux ouvrages d'épuration d'Annemasse Agglo doivent s'attendre à une inspection de leur installation privée tous les huit ans ou renouvelée avant trois ans en cas de cession de propriété.

(Règlement du Service public d'assainissement non collectif – applicable au 1^{er} janvier 2014)

*A chaque jour son action.
Mais essayons d'y penser
chaque fois qu'on ouvre le
robinet : cela devrait être un
réflexe naturel puisqu'après
tout notre cerveau est
composé de 70% d'eau !*

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.annemasse-agglo.fr/espacehabitants/eau-et-assainissement/>
<http://fr.oceancampus.eu/apprendre>

FÊTE DE LA NATURE 2016

Quand sciences, convivialité et poésie s'entremêlent...

*Ce sont les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mai 2016 que la troisième édition de la Fête de la nature s'est déroulée à Lucinges. Le vendredi soir, le film *Insecticide mon amour* a été présenté devant une assemblée intéressée et, parfois critique. Le sujet est certes complexe et comme le précisa lui-même le réalisateur Guillaume Bodin : « Ce n'est pas un sujet sexy, il n'est pas facile d'attirer les foules quand on parle de produits phytosanitaires ! ».*

Toutefois, des efforts sur le terrain sont faits chaque jour et lentement les choses changent. Depuis le tournage, certaines lois ont été modifiées, des formations *épandage* ont été créées, des filières écologiques émergent dans les lycées agricoles et le grand public consomme avec de plus en plus de discernement.

Suite au film a eu lieu un débat accroché. Guillaume Bodin, le réalisateur du film, Denis Maire, agriculteur et maire de Juvigny et Raphaël Balthassat de la ferme bio de Loëx ont répondu aux nombreuses questions et apporté quelques nuances aux idées habituellement diffusées sur le sujet. Et oui, insecticide écologique ne rime pas forcément avec protection de la biodiversité ... et si les coccinelles peuvent éliminer les pucerons, l'insertion d'insectes auxiliaires du jardinier peut mener à des conséquences en cascade peu maîtrisées.



*Les intervenants lors du débat qui a suivi la projection du film *Insecticide mon amour* : (de gauche à droite) Guillaume Bodin, Denis Maire, Raphaël Balthassat et Marja Smith, conseillère municipale*

Le samedi matin, certains ont construit des hôtels à insectes et d'autres ont suivi la balade gourmande de Philippe Froussard. Après la récolte et les explications de ce dernier, la dégustation du pistou à l'ail des ours et de la tarte orties-fromage ont donné à tous l'envie de reproduire ses recettes originales.

Le samedi soir, la bibliothèque fut animée par un spectacle, *Album en balade* de Sylvia Folgoas et Danièle Douet, organisé en collaboration avec le Café littéraire de Lucinges. Dans un récit à deux voix, en prise directe avec les spectateurs, les deux intervenantes ont décliné avec légèreté et humour les histoires de Marie-Hélène Lafon, qui parlent des paysans du Cantal et touchent à l'universel.

Le dimanche matin, une équipe partait armée d'appareils photos pour un recensement des insectes pollinisateurs, guidée par les experts du Spipoll¹. Le résultat : une participation, certes modeste, permettant cependant d'enrichir la base de données nationale. Une démarche scientifique partagée qui s'est terminée autour d'un buffet, occasion de discuter avec les bénévoles et responsables de Lucinges et des communes avoisinantes et d'accueillir autour d'un verre de nouveaux habitants au village.

LOISIRS-NATURE- CULINAIRE-CULTURE

De la projection du film *Insecticide mon amour* de Guillaume Bodin le vendredi et jusqu'à la sortie *Spipoll* du dimanche matin, en passant par les diverses animations de samedi et le spectacle à la bibliothèque, ce fut une très grande réussite. Puisse cette fête de la nature s'inscrire désormais comme une date incontournable de l'animation de notre village. Et merci à tous ceux qui ont participé et donné un coup de main par-ci par-là, sans oublier, naturellement, le grilladin du samedi midi.

¹ *Suivi photographique des insectes pollinisateurs* (pour en savoir plus, www.spipoll.org).

ZÉRO PHYTO

Le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie met à votre disposition le *Guide pour jardiner plus nature*¹ dans le cadre du plan Éco-phyto qui a pour objectif de réduire l'utilisation des pesticides.

« La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit qu'au 1^{er} janvier 2017 les institutions publiques ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. Elle interdit aussi l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2019. »

Vous utilisez des produits pour combattre les mouches et les pucerons ?

Souvent vous en aurez autant, voire plus, après leur utilisation. Pourquoi ?

DEUX EXEMPLES

Exemple 1 :

MOUCHE CONTRE GUÊPE PARASITAIRE

Oeufs pondus par femelle de mouche domestique : 500 oeufs

Gestation des œufs : 24 heures

Maturation des asticots : 4 jours

Théoriquement, un couple de mouches est capable de générer d'avril à août une progéniture de 191 milliards de milliards d'individus (oui, milliards de milliards).

En comparaison : ses ennemis (de toutes petites guêpes solitaires de la famille des Pteromalidae) pondent entre 30 et 60 œufs.

Exemple 2 :

APHIDS CONTRE COCCINELLE

Les femelles des aphids n'ayant pas besoin d'être fertilisées produisent des générations successives de femelles jusqu'à octobre, quand les mâles apparaissent pour faire les oeufs d'hibernation. Ainsi elles produisent environ 600 milliards d'individus en une saison. La coccinelle se contente de 10 à 15 oeufs, dont en général deux survivront.

Les insectes ravageurs se développent plus rapidement après une attaque chimique et grâce à leur vitesse de reproduction, ils deviennent résistants aux produits bien avant leur ennemis naturels.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.jardiner-autrement.fr

¹Téléchargeable à l'adresse http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14072-SR-2_Jardiner_nature.pdf.

PLANTES INVASIVES

Phénomène probablement dû à la mondialisation, on assiste depuis quelques années à une prolifération inquiétante de plantes invasives dans nos espaces.

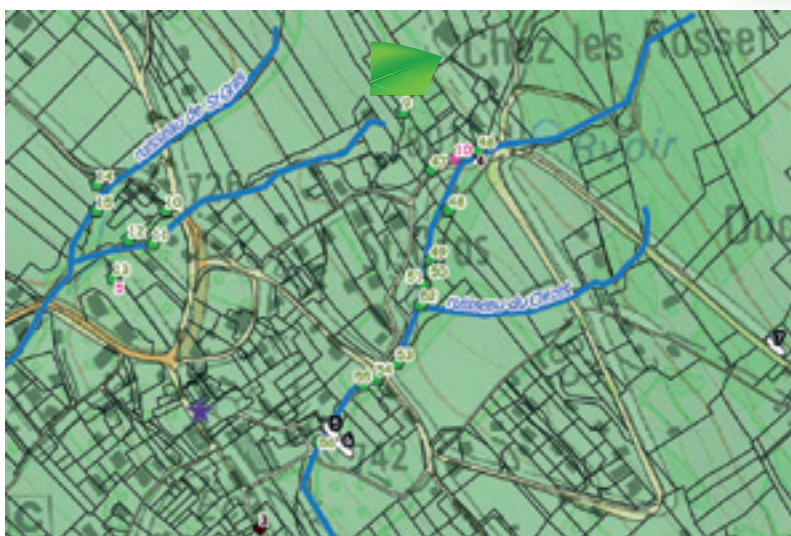
Certaines plantes invasives sont très connues, telles que les renouées asiatiques, d'autres le sont moins mais leur impact sur notre environnement n'en est pas neutre pour autant :

- ➔ baisse significative de la biodiversité ;
- ➔ déstabilisation des talus et des berges par une érosion rapide ;
- ➔ diminution du potentiel agricole des parcelles infectées ;
- ➔ risques sanitaires (allergies ou brûlures) ;
- ➔ banalisation de nos espaces.

Face à ce problème, la municipalité de Lucinges a commandé une étude et une cartographie des plantes invasives auprès de l'entreprise Anim'Nature représentée par Mickael Tissot.

Cette étude a été présentée au conseil municipal lors de sa séance du 16 septembre 2015. Elle montre que plusieurs espèces sont déjà présentes sur notre territoire, telles que les *lauriers cerises* (échappée de nos jardins) et quelques taches de *renouées asiatiques*.

Le rapport mentionne quelques bonnes nouvelles cependant : une invasion qui reste limitée et donc gérable mais aussi une absence de plantes toxiques pour l'homme, telles que *l'ambrosie* qui provoque des allergies respiratoires et la *berce du Caucase* qui peut occasionner de graves brûlures.



Cartographie des plantes invasives de Lucinges

La lutte contre ces espèces envahissantes n'est pas uniquement l'affaire de la commune. Elle gagnera en efficacité si les citoyens s'emparent de ce problème.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations afin de compléter nos connaissances de leur répartition sur notre territoire. Vous pouvez participer à la lutte contre les espèces invasives en arrachant les plants situés sur votre terrain mais aussi en n'achetant plus certaines espèces qui, hélas, sont encore en vente libre dans les jardinerie.

NATURA 2000 À LUCINGES : *trois mares et deux nichoirs ?*

Natura 2000 désigne un réseau écologique européen de sites naturels dont le but, depuis 1992 est d'arrêter le déclin de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Sachant qu'aujourd'hui on estime qu'une à deux espèces disparaissent chaque heure du monde, sa pertinence est on ne peut plus évidente.

Pendant six années, le comité de pilotage (Copil) *Massif des Voirons* a travaillé le dossier Natura 2000, sous la guidance de sa structure porteuse, la commune de Saint-Cergues et animé par la Campagne d'éducation respectueuse de la faune et de la flore (CERFF). Après moult recherches, nombreux inventaires sur le terrain, réunions du Copil et de ses groupes de travail, et des échanges de vues avec toutes les personnes concernées par le périmètre du site, le Document d'objectifs a été finalisé en février 2012. Nous sommes actuellement dans la phase de l'animation et la mise en œuvre de ce plan.

Sur le territoire de la commune de Lucinges, les premières actions proposées dans le cadre de Natura 2000 comprennent la création de trois mares et

l'installation de deux nichoirs pour la chouette de tengmalm. Cela paraît peu ambitieux, mais ces réalisations seront rapidement mises en place et faciles à gérer. Le but étant de faire adhérer le plus de per-



sonnes possibles à la démarche Natura 2000 et de sensibiliser les populations locales aux richesses naturelles reconnues d'intérêt communautaire européen : en montrant le succès des petites actions, les grandes suivront.

Force est de constater que malgré les valeurs patrimoniales évidentes, naturelles comme culturelles, le site Natura 2000 du massif des Voirons s'est avéré difficile à gérer, avec ses neuf communes, ses acteurs nombreux et divers et ses intérêts économiques. Pourtant, les signes de banalisation biologique sont là, et nous prenons un grand risque si nous choisissons de les ignorer. Heureusement la plus grande faiblesse de notre massif est aussi sa plus grande force : ces têtes dures de Savoyards qui portent le massif dans le cœur. En regardant dans ces têtes de forestiers, de chasseurs, d'écologistes et de randonneurs, on y reconnaît le même désir : protéger le massif des Voirons dans toute sa diversité pour les générations futures. Maintenant il faut le faire. Ensemble.

Notez dans vos calepins l'événement suivant organisé par la commission Environnement à l'occasion des Journées internationales des forêts 2017 :

Les Souches de Lucinges

du vendredi 17 mars au dimanche 19 mars

Au programme des festivités :

Balade sensorielle en forêt, soirée cinéma avec table ronde (sujets : agroforesterie, permaculture, agroécologie, sylviculture et chaufferie bois) ; structures éphémères suspendues dans les arbres avec Arbatou ; grimpe d'arbres accompagnée ; contes et histoires sur la forêt ; soirée théâtrale ; spectacle son et lumière ; et bien d'autres réjouissances encore. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Annemasse Agglo, en tant que collectivité de plus de 50.000 habitants, est soumise à l'obligation de réaliser un Plan climat-énergie territorial. Elle s'est engagée en 2012 dans son élaboration.

L'INTÉGRATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

La problématique de la qualité de l'air est un enjeu majeur de notre territoire, qui connaît des épisodes de pollutions importants, notamment par les particules fines.

Au vu de l'importance d'une approche globale sur ces deux thématiques, il a été convenu que la thématique *qualité de l'air* serait intégrée dans le plan climat d'Annemasse Agglo, devenant de ce fait Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Le projet de plan climat a été soumis à la concertation des partenaires locaux et a été présenté à l'ensemble des conseils municipaux du territoire. Il a été amendé par les retours de chacun, avant d'être adopté à l'unanimité au Conseil communautaire le mercredi 30 mars 2016.

LES PÉRIMÈTRES ET DOMAINES D'INTERVENTION DU PCAET

Le PCAET agit à trois niveaux de notre communauté de communes :

- ➔ au niveau de la gestion de son patrimoine propre et des services qu'elle rend ;
- ➔ à l'ensemble des domaines qu'elle couvre par ses politiques sectorielles (transports, déchets, aménagement du territoire, etc.) ;
- ➔ et enfin, auprès de l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, entreprises, collectivités locales, etc.)

LE PLAN D'ACTIONS DU PCAET

- ✓ Eco-exemplarité de la collectivité
- ✓ Mise en place de démarches éco-responsables
- ✓ Intégration de la thématique climat-air-énergie dans l'aménagement urbain (Scot, Plu, aménagement opérationnel, etc.)
- ✓ Sensibilisation et encouragement des acteurs économiques et des citoyens
- ✓ Rénovation du patrimoine bâti
- ✓ Mise en place de bornes électriques
- ✓ Création du Fonds air-bois - versement d'une prime pour le remplacement d'un vieil équipement de chauffage à bois

Le Plan climat-air-énergie d'Annemasse Agglo est téléchargeable sur le site annemasse-agglo.fr/espacehabitants/developpementdurable/. Voir aussi les diapositives à l'adresse fr.slideshare.net/cm_agglo/plan-climat-air-energie-territorial-synthese.



LA POLLUTION DES RIVIÈRES

Article rédigé par Lazare Charrière, 13 ans

La France compte 525.000 kilomètres de cours d'eau, ce qui fait 13 fois le tour de la terre.

LE POURCENTAGE DE RIVIÈRES POLLUÉES EN FRANCE :

90%

des rivières de France sont polluées.

Chaque année plus de 60.000 tonnes d'hydrocarbures sont versées dans les rivières de France.

LES PRINCIPALES CAUSES :

- les hydrocarbures ;
- les pesticides de l'agriculture conventionnelle ;
- les aménagements réalisés par l'homme tels que : raffinerie de pétrole, stations d'épuration, usines en tout genre dont laboratoires médicamenteux, barrages, construction de zones industrielles ;
- l'entretien des jardins et de la voirie.

LES PRINCIPALES CONSÉQUENCES :

- modification de la reproduction et du développement chez certaines espèces de poissons, gastéropodes et de grenouilles ;
- des espèces plus fragiles résistant moins aux maladies ;
- invasion d'algues vertes sur les côtes bretonnes qui rejettent un gaz toxique mortel et très odorant ;
- chez l'humain, développement de cancers, de maladies neurologiques, etc.

LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES :

- une agriculture raisonnée, voire biologique ;
- collecte des déchets toxiques des usines ;
- utilisation de plantes aquatiques pour filtrer l'eau.

CONCLUSION :

- Produire propre coûte 27 fois moins cher que de dépolluer.
- Il faut compter 1 à 1,5 milliard d'euros par an pour lutter contre les nitrates et pesticides (coût répercuté sur la facture d'eau des consommateurs).

Soyons vigilants, ne jetons pas nos déchets toxiques ou non (huile de vidange) dans les cours d'eau, n'accroissons pas la pollution des rivières de France. Pensons-y !

LUCINGES FLEURI OU « DES FLEURS PAR MILLIERS »

FLEURIR AVEC LES HABITANTS

Par leur implication dans le fleurissement de l'espace public, leur participation aux concours de jardins et balcons fleuris ou leur implication dans des actions pédagogiques ou sociales, la participation des habitants est au cœur du dispositif de *Lucinges fleuri* ou « des fleurs par milliers ». Entre bénévolat et participation citoyenne, une nouvelle forme d'implication de la population apparaît.

Dans un contexte de développement durable, Lucinges a pris le parti d'engager une démarche participative associant les particuliers à végétalisation du village, pratiques écologiques, fleurissement des maisons, le tout dans une esprit d'échange et de convivialité.

Quand chaque habitant apporte son concours au fleurissement des bords de rue, des cours, des murets, le village entier devient un jardin où il est bien agréable de se promener. Le travail réalisé, l'œuvre collective au sein de la commune... en fleurissant le village, c'est la Région et la France qu'on embellit.

*Fleurir près de chez soi,
c'est embellir le cadre
de vie de tous.*

COMMENT ÇA MARCHE ?

Devenez *acteur*. Nous avons besoin de bras pour toutes les activités du groupe de fleurissement de Lucinges. L'expertise en jardinage, bien qu'utile, n'est pas demandée : nous cherchons des gens du village qui sont intéressés et peuvent apporter leur enthousiasme en consacrant un peu de leur temps à nos initiatives citoyennes. Si vous avez des connaissances, des intérêts spécifiques ou bien des idées à nous proposer, contactez-nous. Vous serez tous bienvenus !

ÊTRE ACTEUR : QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Les bénévoles nous assisteront dans les activités suivantes :

- ✓ Plantation de printemps au village
- ✓ Organisation du Troc'plantes annuel (automne)
- ✓ Promotion des événements, aide affichage
- ✓ Préparation de la Journée citoyenne
- ✓ Développer des plans de plantation
- ✓ Prendre des photos et écrire des articles pour les pages Facebook et Internet de la commune
- ✓ Aide administrative
- ✓ Assister périodiquement aux séances du Café environnemental

Contactez-nous en personne, par courriel, ou remplissez le coupon disponible en mairie et donnez-le au secrétariat. Nous serions ravis de vous rencontrer.



Concours MAISONS FLEURIES 2016



2 ÈME PRIX :
Denis et Martine Milleret pour
Coup de cœur



1 ÈR PRIX :
Joëlle Gaillard pour
Balcon fleuri



3 ÈME PRIX :
Ginette Thabuis pour
Maison fleurie



4 ÈME PRIX :
Philippe Meynet pour
Maison fleurie



5 ÈME PRIX :
Sophie Delale Riondel
et le chat pour
Accueil fleuri

Nos félicitations aux primés et aux mentionnés et un grand merci à toutes celles et tous ceux qui embellissent notre village en fleurissant maisons, terrasses et jardins. Vous contribuez à faire de Lucinges une commune où il fait bon vivre.

MENTION :
Gabriel et Marie-Thérèse
Alvarez pour
Etrangeté



Les commerçants et professionnels de Lucinges



La Chaumille
Gîte de séjour - Lucinges

Zoé Roberts
vous accueille dans sa grande maison
dominant la plaine genevoise
dans la verdure et le calme

Uniquement sur réservation

1279, route d'Armiatz - 74380 Lucinges - Tel. (0033) 04 50 43 29 39



courant d'hair
coiffure mixte

Tél. 04 50 43 06 50
73, place de l'Église
74380 LUCINGES



Envie de sensations fortes?

Organisation
de randonnées en montagne,
sorties spéléologie, canyoning

Éric Bouclier
384, rte de Lucinges
☎ 04 50 43 35 21 — 06 13 55 71 54

Le Bonheur dans le Pré
2011, rte de Bellevue — 74380 LUCINGES — ☎ 04 50 43 37 77



Dans un cadre cosy et raffiné, huit chambres luxueuses pour profiter du calme de la montagne au milieu des chevaux. Avec son menu unique du marché, pour une soirée à deux ou entre amis, retrouvez-vous au restaurant ouvert tous les soirs.
Ludvyvine et Cyril Marcillon

HÔTEL - RESTAURANT - CAVE



La Ferme de chez Robé

Fabrication et vente de fromage
de chèvre au lait cru
Vente à la ferme et au marché du
samedi matin (de Mars à décembre)
Denis est aussi Guide de montagne

Rte de la Follieuse — ☎ 04 50 43 34 25



Boulangerie - Pâtisserie
Salon de Thé

81 place de l'église - 74380 Lucinges
Tél magasin : 04 50 82 01 08
Portable : 06 42 45 48 97 

Menu du Jour

le soir:
Cuisine gastronomique

le dimanche*
Brunch en buffet



☎ 04 50 43 36 20

Parking public / Fermeture le dimanche soir et lundi - 67, place de l'Église



BRASSERIE DES VOIRONS
Bière artisanale de dégustation

91, chemin du Château 74380 Lucinges
www.brasserie-des-voirons.com - info@brasserie-des-voirons.com



Entreprise d'électricité
J. PERRET SARL
Chauffage - Ventilation
Alarme - Caméra - Domotique

733 route de Lucinges - 74380 Lucinges
Tél. : 04 50 43 30 87 - Port. : 06 76 81 08 05 - E-mail : perrelelectricite@orange.fr

Jacques Delorme
Vins spiritueux

26, rue du Feu
74380 LUCINGES
☎ 04 50 43 32 81

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

 **Animation de Loisirs
Fitness - Danse**

☎ : 06.70.99.36.80
@ : magicincipit@gmail.com

Enfants – Adultes – Maternité – Training Personnel

BTC
BORY - TALLONNEAU
CARRELAGE

GUILLAUME TALLONNEAU
Tél : 06 89 83 70 93
guillaume@bt-carrelage.com

326 Route de Milly
74380 LUCINGES

www.bt-carrelage.com


EDIFICE

DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE
4, Chemin du Château 74380 LUCINGES 33 (0) 450 433 929

Lionel ANSELMO
MENUISERIES

LAM anselmo.menuiseries@orange.fr

46, route de Bellevue 74380 LUCINGES
04 50 95 60 43 06 78 80 15 40


Construisez en Première Classe !

CONTRACTANT GENERAL EN BATIMENT MAÎTRISE D'ŒUVRE NEUF ET RENOVATION

4, Chemin du Château - 74380 LUCINGES Tél : +33 (0) 450 433 662

 www.barbaralemno.com

Barbara Lemmo
Kinésiologie harmonique et Sophrologie – Relaxation

0033 (0)6 49 76 58 86
barbaralemno@orange.fr

597 route du feu, 74380 Lucinges
Mandala 51 route de Pugny, Aix-les-Bains
n°siret : 79761015100012

L'ESCAPADE
Lucien Ducruet

BAR · TABAC · PRESSE · JOURNAUX

Photocopies · Développement photos + films · Timbres postes · Timbres amendes et fiscaux Cartes postales · Piles Duracell Cartes téléphones + portables
Dépôt de gaz (Butane et propane)

04 50 43 30 18
dès 7 heures tous les jours sauf mercredi et jeudi AM


CORNIER-DELUCINGE
Exploitation Forestière
Achat Bois - Broyage

06 08 09 70 20 - 06 77 94 50 81

1586 Route de Lucinges 74380 LUCINGES
PEFC / 10-31-2024

Daniel BATARDON

 *à votre Portée*

Atelier de Musique
Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare,...

Daniel [Port. 0687257714] vous propose une approche personnelle de l'instrument

61, rte de Bellevue — ☎ 0450 43 35 36

Lucinges

 EN IMAGES

Cérémonie du
11 novembre 2016



Réalisation de la *presque* sur le chalet
par une équipe du CMJ (avril 2016)

Fête du
village
(juin 2016)



Aperitif avant la séance de cinéma en plein air (juillet 2016)



Dictée de Lucinges
lue par Michel Butor
(avril 2016)



Visite à Lucinges
du préfet Georges-François Leclerc et
de la sous-préfète Isabelle Dorliat-Pouzet
(mars 2016)

Suivez votre
commune !

